



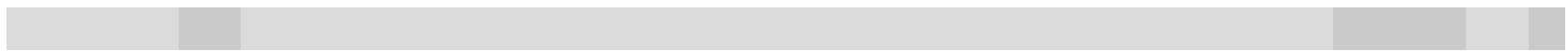
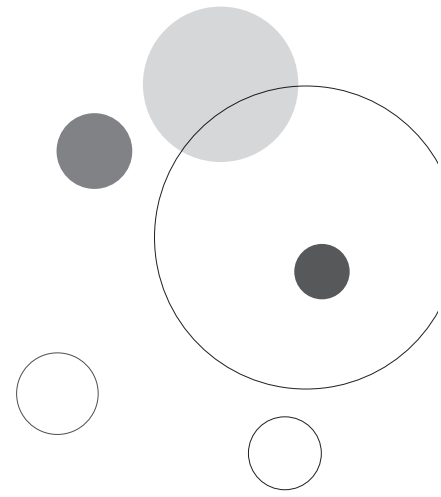
# RAPPORT D'ACTIVITÉS du Consortium de Validation des Compétences

Approuvé par le Comité directeur du 24 juin 2009.  
Approuvé par la Commission consultative et d'agrément du 26 juin 2009.

# 2008

## OBJECTIFS 2009

---





## INTRODUCTION

S'inscrivant dans le cadre de l'*Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la validation des compétences dans le champ de la formation professionnelle continue*<sup>1</sup>, une « Note d'orientation stratégique » est rédigée par la Commission consultative et d'agrément réunissant les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi. Cette Note, approuvée par les gouvernements, définit les objectifs généraux de la validation des compétences et précise les métiers pour lesquels la validation peut être organisée.

Le « Rapport d'activités du Consortium de validation des compétences » fait écho à cette Note d'orientation et rend compte des activités développées par le Consortium.

Tel que précisé par la Commission consultative et d'agrément, le Rapport d'activités va au-delà du seul descriptif des réalisations menées. En effet, sur base des constats effectués, les objectifs opérationnels de l'exercice suivant sont systématiquement annoncés.

Le texte ci-après constitue un point de situation par rapport aux objectifs opérationnels fixés par le Rapport 2007.

---

<sup>1</sup> Trois Décrets portant assentiment de l'Accord de coopération ont ensuite été adoptés par les niveaux de pouvoir concernés :  
Décret Communauté française du 22 octobre 2003 : MB 31.12.2003  
Décret Région wallonne du 13 novembre 2003 : MB 23.01.2004  
Décret Cocof du 7 novembre 2003 : MB 03.05.2004



# TABLE DES MATIERES

<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>2. PROCESSUS VALIDATION DES COMPÉTENCES.....</b>	<b>6</b>
<b>3. RAPPORTS DES OPÉRATEURS.....</b>	<b>10</b>
<b>3.1. Bruxelles Formation .....</b>	<b>10</b>
<b>3.2. Enseignement de promotion sociale.....</b>	<b>13</b>
<b>3.3. IFAPME.....</b>	<b>19</b>
<b>3.4. Le FOREM.....</b>	<b>22</b>
<b>3.5. SFPME.....</b>	<b>26</b>
<b>3.6. Coordination bruxelloise.....</b>	<b>28</b>
<b>4. RAPPORT DU CONSORTIUM .....</b>	<b>29</b>
<b>4.1. Processus clés .....</b>	<b>29</b>
<b>4.2. Processus management .....</b>	<b>31</b>
<b>4.3. Processus support .....</b>	<b>32</b>
<b>4.4. Processus du management de la qualité .....</b>	<b>34</b>
<b>4.5. Objectifs 2009 .....</b>	<b>34</b>
<b>5. BUDGET .....</b>	<b>36</b>
<b>5.1. Mission statutaire.....</b>	<b>36</b>
<b>5.2. Mission déléguée .....</b>	<b>36</b>
<b>6. ANNEXES .....</b>	<b>37</b>
<b>6.1. Liste des unités de compétence disponibles associées aux métiers par secteur .....</b>	<b>37</b>
<b>6.2. Liste des centres de validation agréés.....</b>	<b>40</b>
<b>6.3. Composition du Comité Directeur.....</b>	<b>41</b>
<b>6.4. Composition de la Commission consultative et d'agrément .....</b>	<b>42</b>
<b>6.5. Agenda 2008.....</b>	<b>45</b>
6.5.1. Agenda du Comité directeur .....	45
6.5.2. Agenda de la Commission consultative et d'agrément .....	46
<b>6.6. Composition de la cellule exécutive .....</b>	<b>47</b>

## 2. PROCESSUS CLÉ : VALIDATION DES COMPÉTENCES

### Objectif 2008 :

Organiser 650 épreuves en 2008

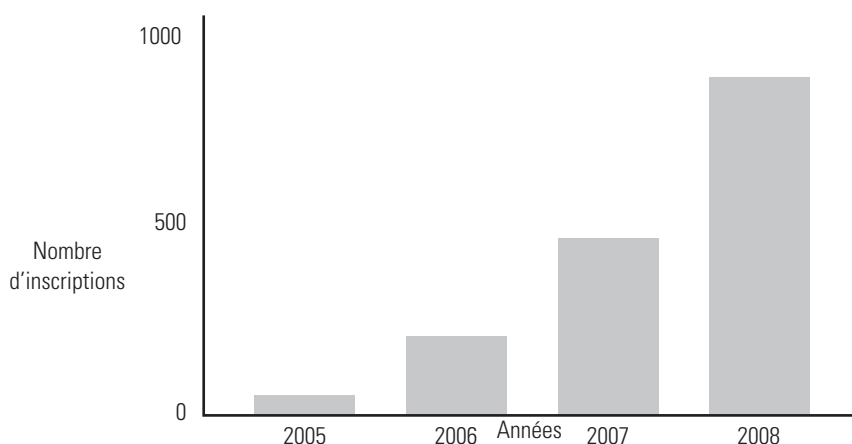
### Réalisations :

- 987 inscriptions
- 84 absences / 8,5 %
- 903 tests organisés
- 612 titres délivrés / réussite 67, 8 %

### Analyse statistiques globales :

### 2.1.LES ÉPREUVES

#### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS À LA VALIDATION



L'analyse de ce graphique montre l'évolution de la portée du dispositif de la validation des compétences. L'objectif de 2008 fixé à 650 épreuves a donc été dépassé de plus de 30%. Le nombre de validations a presque doublé de 2007 à 2008. Cette progression est due à l'augmentation de l'offre dans les centres, à une meilleure notoriété du dispositif mais aussi une dynamique volontariste des différents opérateurs .

Le graphique suivant montre la répartition des épreuves par opérateurs. Le Forem comptabilise à lui seul plus de 50% de celles-ci.

Le taux d'absentéisme lors des épreuves est de 8,5 %. La justification de l'absence ne sera comptabilisée qu'à partir de 2009

### 2.2.LES RÉSULTATS

#### OPÉRATEURS

Taux de réponse : 100%

	Nb	% cit.	
FOREM	558	56,5	56,5%
Bruxelles Formation	82	8,3	8,3%
IFAPPME	55	5,6	5,6%
EPS	266	27,0	27,0%
SFPME	26	2,6	2,6%
Total	987	100,0	

#### ABSENCES

Taux de réponse : 8,5%

	Nb	% cit.	
Absence justifiée	0	0	0,0%
Absence injustifiée	0	0	0,0%
Absence non précisée	84	100,0	100,0%
Total	84	100,0	

## 2.2. LES RÉSULTATS

Les tableaux statistiques suivants montrent que plus de 65 % des candidats à la validation obtiennent le titre de compétence au terme de l'épreuve. L'analyse par genre en 2008 montre que les candidates à la validation sont plus nombreuses que les candidats et que le taux de réussite chez les femmes est aussi supérieur à celui des hommes. Il est important de préciser que le taux de réussite varie d'un métier à l'autre.

### RÉSULTATS

Taux de réponse : 91,5%

	Nb	% cit.	
Réussite	612	67,8	67,8%
Échec	291	32,2	32,2%
<b>Total</b>	<b>903</b>	<b>100,0</b>	

### RÉUSSITE / ÉCHEC PAR GENRE

	Masculin	Féminin	Total
Réussite	214	398	612
Échec	152	139	291
<b>Total</b>	<b>366</b>	<b>537</b>	<b>903</b>

Réussite	35%	65%	100,0%
Échec	52,2%	47,8%	100,0%
<b>Total</b>	<b>40,5%</b>	<b>59,5%</b>	<b>100,0%</b>

## 2.3. LE PROFIL DU CANDIDAT

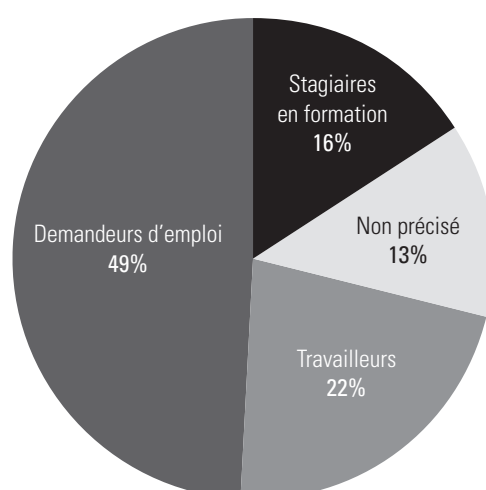
### A. Le statut professionnel

La répartition des candidats en fonction de leur **statut professionnel** n'est envisagée que depuis 2006. Étant donné l'évolution du nombre de validation au fil du temps, il est délicat de tirer des conclusions sur l'évolution de cette répartition. Néanmoins, les tendances enregistrées en 2008 évoluent parallèlement à 2006 et 2007. Presqu'un candidat sur deux est demandeur d'emploi.

### RÉPARTITION PAR STATUT PROFESSIONNEL

	2005	2006	2007	2008	%
Travailleur	0	30	130	176	
Travailleur indépendant	0	2	3	9	21,6
Travailleur intérimaire	0	8	13	10	
Demandeur d'emploi non-indemnisé	0	19	60	129	49,4
Chômeur complet indemnisé	0	87	152	317	
Stagiaire en début de formation	0	0	7	24	15,9
Stagiaire en fin de formation	0	25	53	120	
Données non communiquées	55	28	18	42	13,10
Autre	0	12	38	76	
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>211</b>	<b>474</b>	<b>903</b>	

## RÉPARTITION PAR STATUT PROFESSIONNEL EN 2008



En 2008, le graphique de répartition montre à nouveau que les demandeurs d'emploi sont les plus nombreux à la validation, ils représentent la moitié des candidats (49, 39%). A ceux-ci, il convient d'ajouter les 16 % de stagiaires en formation qui peuvent aussi leur être associés. Les travailleurs représentent un peu plus de 20 % des candidats.

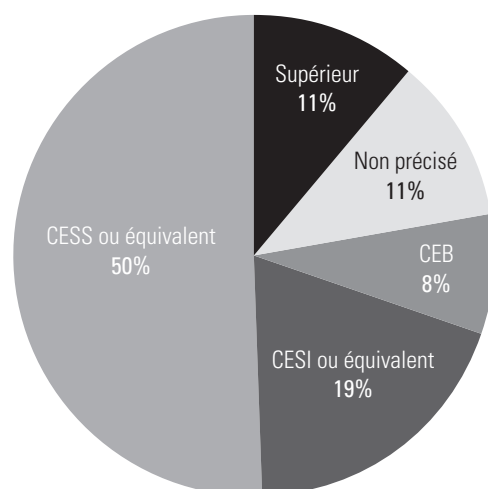
Cette répartition relativement stable depuis 2006 pourrait varier à l'avenir si les passerelles entre la validation des compétences et les formations des opérateurs sont facilitées.

### B. Le niveau d'enseignement

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la **répartition des candidats par niveau d'enseignement**. Les données y relatives ne sont prises en compte que depuis 2006. La répartition des candidats par niveau d'enseignement varie peu au fil du temps.

RÉPARTITION PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT					
	2005	2006	2007	2008	%
CEB primaire (cert.d'ens.de base)	0	18	44	74	8,2
CESI (cert. ens. sec.inf.)	0	31	95	175	
CES2D (certificat enseignement secondaire 2° D)	0	0	1	0	19,4
Apprentissage	0	0	10	20	
Qualification (certificat de qualification 6° prof.)	0	11	69	72	49,9
CESS (cert. ens. sec. sup.)	0	88	144	359	
Supérieur hors université (hautes écoles)	0	27	39	71	11,1
Supérieur universitaire	0	6	16	29	
Données non communiquées	55	21	18	48	11,4
Autre	0	9	38	55	
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>211</b>	<b>474</b>	<b>903</b>	<b>100,00</b>

## RÉPARTITION PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT EN 2008



Sur base des données statistiques de 2008, le graphique précédent montre qu'un candidat sur deux est porteur d'un CESS ou d'un certificat équivalent (certificat de 6P ou d'apprentissage). Les porteurs d'un diplôme de secondaire inférieur avoisinent les 20 % et une personne sur 10 se présente à la validation avec un diplôme d'enseignement supérieur. Par contre, moins de 10 % des candidats ne disposent que du CEB.

Pour nuancer ces chiffres il faut préciser que :

- Ces données sont enregistrées sur base déclarative
- Certains candidats ont réalisé leurs études à l'étranger
- Plus de 40% des validations réalisées sont celles de l'aide-comptable (tableau ci-dessous)

## 2.4. LES MÉTIERS

### RÉPARTITION PAR MÉTIER AU COURS DU TEMPS

	2005	2006	2007	2008	%
Aide-comptable	48	162	224	367	801
Maçon	4	12	12	15	43
Découpeur -désosseur	0	10	13	17	40
Mécanicien d'entretien industriel	3	0	2	32	37
Coiffeur	0	0	2	29	31
Opérateur call-center	0	0	3	26	29
Aide-ménagère	0	14	172	165	351
Carreleur	0	0	9	30	39
Couvreur	0	0	1	8	9
Installateur sanitaire	0	13	24	37	74
Monteur frigoriste	0	0	0	43	43
Conducteur d'engins de terrassement	0	0	0	9	9
Employé administratif	0	0	0	105	105
Opérateur de production des industries de chimie de base	0	0	0	0	0
Peintre industriel	0	0	0	0	0
Peintre en bâtiment	0	0	2	9	11
Ouvrier boulanger pâtissier	0	0	0	11	11
Préparateur vendeur en boucherie	0	0	10	0	10
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>211</b>	<b>474</b>	<b>903</b>	<b>100,00</b>

La progression du nombre de validations est clairement démontrée par le tableau précédent. Celui-ci permet aussi de mettre en évidence que le secteur tertiaire représenté par l'aide comptable, l'employé administratif et l'opérateur de call-center représente à lui seul plus de la moitié des épreuves de validation. La validation des métiers techniques ne représente que 20 % du total des épreuves organisées. La validation des compétences pour le métier d'aide-ménagère semble quant à elle intéresser bon nombre de candidat(e)s.

# 3. RAPPORTS DES OPÉRATEURS

## 3.1. BRUXELLES FORMATION

Bruxelles Formation : Rapport d'activités 2008 et plan d'actions 2009

### A. Réalisations 2008

#### Agréments

BRUXELLES FORMATION a renouvelé les agréments pour les métiers de maçon, installateur sanitaire et carreleur à BRUXELLES FORMATION Construction et pour le métier d'aide-comptable à BRUXELLES FORMATION Bureau et Services.

Par ailleurs, BRUXELLES FORMATION Construction a obtenu l'agrément pour le métier d'installateur électricien résidentiel.

BRUXELLES FORMATION Bureau et Services s'est engagé dans une convention de partenariat avec l'EPFC (Enseignement de Promotion Sociale) pour le métier d'employé administratif. La notification de l'agrément devra arriver début 2009.

De même, BRUXELLES FORMATION Industrie devrait obtenir l'agrément début 2009 pour le métier de mécanicien d'entretien automobile.

Enfin, le secteur de la Logistique et BRUXELLES FORMATION se sont engagés dans un partenariat pour ouvrir un centre de validation lorsque les épreuves seront prêtes.

#### Épreuves

Processus clé validation	Objectifs 2008	Résultats 2008
Places disponibles	200	134
Epreuves organisées	130	82
Titres délivrés		40

Centres	Métiers	Détails des places disponibles en 2008	Détails des épreuves organisées en 2008
BF Bureau et Services	Aide-comptable	80	47
	Maçon	20	11
BF Construction	Carreleur	19	11
	Installateur sanitaire	15	11
Iristech +	Mécanicien d'entretien industriel	à la demande	2
<b>Epreuves organisées</b>		<b>134</b>	<b>82</b>

#### Productions propres à BRUXELLES FORMATION

- Processus management :
  - Dépôt des portefeuilles de projets COVA 1 et COVA 2
  - Procédure de recrutement d'un chargé de mission pour gérer le projet
  - Mise en place des outils de gestion du projet FSE (comme les chronogrammes)
  - Réalisation d'un état des lieux de la validation et mise en place d'un réseau en interne à BRUXELLES FORMATION
  - Elargissement à de nouveaux publics cible (sortants de formation, de stages ou de FPI(E))
  - Ajustement des relations entre Célex et les chargés de missions
- Processus clé : Référentiels
  - Participation aux commissions de référentiels
- Processus clé : Agréments
  - Soutien et appui aux démarches d'agrément des centres
- Processus clé : Validation
  - Mise en place de réunions de centres pour la transmission de l'information
- Processus support : Méthodologie
  - Intégration de la mise en correspondance des Titres de Compétence et des Unités de Formation dans les référentiels de formation en cours de modularisation ou en révision.
  - Amélioration de la guidance via la participation à la création du concept de l'outil de positionnement
- Processus support : Ressources Humaines
  - Prise de fonction de la chargée de mission « Validation des Compétences »
- Processus support : Relation avec les partenaires
  - Mise en place d'une collaboration active entre chargés de mission « validation » des différents opérateurs
  - Relance de la « coordination bruxelloise de la validation » via l'activation des contacts avec les opérateurs de validation bruxellois.
  - Développement de contact avec Actiris afin de mettre en place un projet pilote visant à tester l'articulation des étapes du parcours du candidat

- Processus support : Communication
  - Affichage et diffusion des outils de communication de la Célex
  - Organisation de séance d'information vis-à-vis des conseillers de BRUXELLES FORMATION Carrefour et organisation de l'Espace
- Processus Qualité
  - Réalisation d'un état des lieux de la validation en vue de systématiser les flux d'information entre l'Administration Centrale et les Centres

## Commentaires

En 2008 à BRUXELLES FORMATION, on compte 134 places disponibles pour 82 épreuves organisées. Cela représente un effort important de notre Institut dans la programmation des épreuves de validation qu'il faut souligner et encourager. Cependant, nous devons soulever une réalité qui nous handicape : la faible notoriété du dispositif. Malgré les efforts qui ont été fait depuis 2007 en matière de communication, nous devons constater que de nombreuses sessions d'épreuves ont dû être annulées par manque de candidats. Ce constat va de paire avec le développement de la plus-value des Titres de Compétence qui constitue un enjeu central pour le développement des actions de validations à BRUXELLES FORMATION. Par ailleurs, le taux de réussite aux épreuves est préoccupant puisqu'il peine à atteindre les 50 %. Cela dénote notamment un manque de guidance des candidats à l'entrée du dispositif que nous avons déjà souligné précédemment.

Il faut aussi rappeler que jusqu'au mois d'octobre 2008, l'Institut fonctionnait sans moyens additionnels, hormis l'allocation Cocof liée au volume d'action, pour développer la validation de manière opérationnelle. Depuis octobre 2008, une chargée de mission a pu être engagée grâce aux moyens dégagés par le Projet FSE COVA I afin de coordonner l'action de validation. Le fait que cet engagement n'ait pu se concrétiser qu'au dernier trimestre aura pour conséquence de retarder les effets de certaines mesures. Effets que nous attendions déjà sur 2008 et qui ne devraient être perceptibles que courant 2009 comme par exemple; l'amélioration de la guidance qui est censée avoir un impact positif sur l'accès au dispositif et sur le taux d'échec. En la matière, nous sommes aussi dépendants de travaux menés collectivement au sein du Consortium ou par la Cellule Exécutive qui a par ailleurs connu ses propres difficultés en 2008.

Pour la poursuite de nos objectifs, nous gageons que la coordination ainsi mise en place permettra de mettre les objectifs en perspective et d'actionner les moyens nécessaires afin de les rencontrer.

## B. Plan d'actions 2009

PROCESSUS MANAGEMENT		
Objectifs 2009	Actions	Échéances
Assurer le suivi du projet FSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer et rédiger les rapports d'activités (récolte des indicateurs, ...)</li> <li>- Contribuer à finaliser l'articulation des procédures de travail de la Célex et des chargés de mission</li> </ul>	Avril 2009 Décembre 2009
Développer la mission de « validation » en activant le réseau interne de BRUXELLES FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer le réseau en interne BRUXELLES FORMATION</li> <li>- Organiser deux réunions de coordination « centre »</li> <li>- Organiser une réunion plénière pour faire le point et se fixer des objectifs</li> <li>- Intégrer de la validation à BRUXELLES FORMATION via la définition d'un plan pluriannuel</li> <li>- Cibler de nouveaux publics et développer les démarches adaptées</li> </ul>	Avril 2009 Novembre 2009 Février 2009
PROCESSUS CLÉ : VALIDATION DES COMPÉTENCES ET DÉLIVRANCE DES TITRES DE COMPÉTENCE		
Objectifs 2009	Actions	Échéances
Organiser 200 épreuves de Validation des Compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activer l'offre de validation (ouverture de places, planification de sessions, développement de partenariats et intégration des démarches amont - aval) dans tous les Centres agréés et en cohérence avec la coordination bruxelloise de la validation</li> <li>- Accompagner les centres dans la phase d'informatisation de l'administration des épreuves</li> <li>- Réaliser un état des lieux administratif des centres afin de standardiser les flux d'information entre l'AC et les centres</li> </ul>	Décembre 2009
Renforcer la guidance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire un dispositif de guidance intégrant les centres et les autres intervenants (Carrefour ou bilan de compétences, ou screening)</li> <li>- Développer et/ou adapter les outils de guidance permettant de positionner le demandeur devant le choix d'une épreuve et l'anticipation de ses chances de réussite</li> <li>- Participer à l'élaboration des outils de positionnement pour les métiers de coiffeur, employé administratif et mécanicien d'entretien automobile</li> <li>- Former les centres à l'utilisation de l'outil de positionnement</li> <li>- Développer la collaboration avec les SPE : échange d'informations, planification conjointe</li> <li>- Réfléchir à la possibilité de concevoir une offre de formation complémentaire le cas échéant</li> <li>- Former les centres à mettre en œuvre les « tarifs de dispenses »</li> <li>- Collaborer sur le dossier « accès à la profession »</li> </ul>	Décembre 2009

<b>PROCESSUS CLÉ : PRODUCTION DES RÉFÉRENTIELS</b>		
<b>Objectifs 2009</b>	<b>Actions</b>	<b>Échéances</b>
Participer à la production des référentiels	- Suivre les travaux des COREFS	Décembre 2009
<b>PROCESSUS CLÉ : AGRÉMENT DES CENTRES DE VALIDATION</b>		
<b>Objectifs 2009</b>	<b>Actions</b>	<b>Échéances</b>
Accompagner les Centres dans la préparation à l'agrément et l'organisation des épreuves de validation en vue d'une amélioration continue du dispositif et d'un déploiement de l'offre de validation	- Développer des centres en partenariat - Former le personnel des Centres à la démarche de validation - Organiser des réunions de responsables de Centre de validation BRUXELLES FORMATION (2 réunions par an) - Suivre les procédures d'agrément et les épreuves, communication de toute information utile, proposition d'actions d'amélioration, ...	Décembre 2009
<b>Processus support : Méthodologie</b>		
<b>Objectifs 2009</b>	<b>Actions</b>	<b>Échéances</b>
<b>PROCESSUS SUPPORT : RESSOURCES HUMAINES</b>		
<b>Objectifs 2009</b>	<b>Actions</b>	<b>Échéances</b>
Intégrer et responsabiliser les personnes participant à la Validation des Compétences	- Impliquer de nouveaux acteurs de la Validation des Compétences (responsable de centre, évaluateurs, ...)	Décembre 2009
<b>PROCESSUS SUPPORT : RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES</b>		
<b>Objectifs 2009</b>	<b>Actions</b>	<b>Échéances</b>
- Développer les contacts avec Actiris - Développer des partenariats avec des opérateurs de validation bruxellois	- Mettre en place un projet pilote permettant de tester l'articulation des étapes du parcours du candidat et de créer une filière d'accès au dispositif via la participation active d'Actiris	Décembre 2009
<b>PROCESSUS SUPPORT : COMMUNICATION</b>		
<b>Objectifs 2009</b>	<b>Actions</b>	<b>Échéances</b>
Développer la communication « Validation des Compétences »	- Diffuser auprès des Centres des outils de la Célex - Formaliser et améliorer la communication interne entre les acteurs de la Validation des Compétences	Décembre 2009
<b>PROCESSUS SUPPORT : FINANCES</b>		
<b>Objectifs 2009</b>	<b>Actions</b>	<b>Échéances</b>
Assurer le suivi du budget Validation des Compétences	- Clarifier des flux d'informations financières	Décembre 2009
<b>PROCESSUS QUALITÉ</b>		
<b>Objectifs 2009</b>	<b>Actions</b>	<b>Échéances</b>
Favoriser l'amélioration continue des processus	- Désigner des auditeurs qualité interne - Collecter et exploiter des informations pertinentes pour l'amélioration du fonctionnement de la validation - Mettre en œuvre des mesures d'amélioration, mettre à jour des indicateurs prioritaires relatifs aux actions d'amélioration, plaintes, non-conformités d'audit	Mars 2009 Décembre 2009 Décembre 2009

## 3.2. ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

EPS : Rapport d'activités 2008 et plan d'actions 2009

### A. Réalisations 2008

#### Les centres agréés

Dans le cadre de la validation des compétences, l'enseignement de promotion sociale organise 6 centres agréés :

- Le centre de validation des compétences de l'EPS de Bruxelles :
  - pour le métier d'aide-comptable (3 unités de compétences en partenariat avec Bruxelles-Formation).
- Le centre de validation des compétences de l'EPS de Libramont :
  - pour le métier de carreleur (4 unités de compétences).
- Le centre EPS de validation des compétences Sud-Luxembourg :
  - pour le métier de monteur frigoriste (2 unités de compétences).
- Le centre de validation des compétences de l'EPS de Liège :
  - pour le métier de mécanicien d'entretien industriel (2 unités de compétences).
- Le centre de validation des compétences de l'EPS de Mouscron-Comines :
  - pour le métier d'aide-comptable (4 unités de compétences),
  - pour le métier d'installateur sanitaire (4 unités de compétences).
- Le centre de Validation des compétences de Huy-Waremme St-Georges :
  - pour le métier d'aide-ménagère (2 unités de compétences).

#### Les renouvellements d'agrément

Deux renouvellements d'agrément ont été effectués :

- Pour le métier d'aide-comptable :
  - dans le centre de validation des compétences de l'EPS de Bruxelles (3 unités de compétences en partenariat avec Bruxelles-Formation).
- Pour le métier d'aide-ménagère :
  - dans le centre de Validation des compétences de Huy-Waremme St-Georges (2 unités de compétences).

#### Les nouveaux métiers agréés

Cinq nouveaux métiers ont été agréés :

- Le métier de technicien en système d'usinage :
  - dans le centre de validation des compétences de l'EPS de Liège (6 unités de compétences en partenariat avec le centre de compétences Technifutur).
- Le métier de tuyauteur industriel :
  - dans le centre de validation des compétences de l'EPS de Liège (4 unités de compétences en partenariat avec le centre de compétences Technifutur).
- Le métier de tôlier industriel :
  - dans le centre de validation des compétences de l'EPS de Liège (3 unités de compétences en partenariat avec le centre de compétences Technifutur).
- Le métier d'employé administratif :
  - dans le centre de Validation des compétences de Huy-Waremme St- Georges (2 unités de compétences).
- Le métier d'aide-ménagère :
  - dans le centre de validation des compétences de l'EPS de Mouscron- Comines (2 unités de compétences).

#### Les agréments et renouvellements en cours

- Un nouveau centre a mis en œuvre les démarches pour obtenir l'agrément :
  - le centre de validation des compétences de l'EPS Bruxelles dans le domaine des métiers de la bouche pour le métier d'ouvrier boulanger – pâtissier (4 unités de compétences).
- Un nouveau métier est en cours d'agrément :
  - le métier d'employé administratif dans le centre de validation des compétences de l'EPS de Bruxelles ( 2 unités de compétences en partenariat avec Bruxelles-Formation).
- Deux renouvellements d'agrément sont en cours :
  - pour le métier d'aide-comptable (4 unités de compétences) dans le centre de validation des compétences de l'EPS de Mouscron-Comines ;
  - pour le métier d'installateur sanitaire (4 unités de compétences) dans le centre de validation des compétences de l'EPS de Mouscron-Comines.

#### Les nouveaux agréments en perspective

- La mise en œuvre d'un nouveau centre de validation des compétences est en préparation :
  - le centre de validation des compétences de l'EPS Charleroi : pour le métier d'opérateur de production des industries chimiques et pharmaceutiques
- Le choix de nouveaux métiers est en cours d'analyse :
  - employé administratif des services commerciaux (2 unités de compétences) dans le centre de validation des compétences de l'EPS de Bruxelles ;
  - assistante-ménagère en collectivité (2 unités de compétences) dans le centre de validation des compétences de Huy-Waremme St-Georges ;
  - monteur en chauffage central (3 unités de compétences) dans le centre EPS de validation des compétences Sud-Luxembourg ;
  - aide-ménagère (2 unités de compétences) dans le centre EPS de validation des compétences Sud-Luxembourg.

## B. Nombre d'épreuves en 2008

Au cours de l'année 2008, les centres de l'enseignement de promotion sociale ont organisés 266 épreuves de validation.

Sur ces 266 épreuves, nous constatons :

- Un taux de réussite de 84,2% (soit 224 titres délivrés)
- Un taux d'échec de 13,2% (soit 35 échecs)
- Aucune absence justifiée
- 7 absences injustifiées.

Le centre de validation de Libramont n'a pu réaliser de validation pour le métier de carreleur faute de candidats.

Les épreuves réalisées se répartissent comme suit :

Métiers	Nombre d'épreuves
aide-ménagère	165
mécanicien d'entretien industriel	30
installateur sanitaire	16
carreleur	0
aide-comptable	37
monteur frigoriste	18
aide-comptable	37

Par rapport à 2007, nous pouvons constater :

- Une augmentation de 22 % des épreuves
- Une diminution de 32 % des échecs.

## C. Les activités propres à l'enseignement de promotion sociale en 2008

### Le Comité de pilotage (COPI)

Le Comité de pilotage de l'Enseignement de Promotion sociale, institué depuis le début du dispositif, poursuit son accompagnement du processus de validation dans les centres de l'enseignement de promotion sociale.

9 réunions ont ainsi été organisées sur l'ensemble de l'année 2008 pour gérer le suivi du processus de validation, chaque réunion faisant l'objet d'un PV accompagné du suivi spécifique à effectuer.

Une série de thèmes ont été développés au cours de ces réunions :

- La transversabilité des langues, la promotion des langues comme prérequis à l'emploi, articulation possible, perspectives, complémentarité EPS/CVDC.
- La possibilité de valider des macrocompétences en bureautique.
- Développement des liens avec les centres de compétences.
- Une réflexion sur le métier de technicien de surface.

### Les activités poursuivies dans le cadre de la chargée de mission « Validation des compétences » pour l'Enseignement de Promotion Sociale

L'accent a été mis sur le développement des liens entre l'EPS et le Consortium de validation des compétences en lien avec les représentants des réseaux.

Des relais entre les centres de validation et les différentes instances (Consortium, comité de pilotage, groupes de travail, ...) ont été concrétisés :

- Accompagnement des démarches d'agrément
  - animation du comité de pilotage,
- Participation aux groupes de travail « Méthodologie », « Communication », « Qualité/audit », « Coût/budget »
- Mise en œuvre du projet FSE en lien avec le comité de pilotage et les réseaux : réalisation du chronogramme, mise en œuvre du dossier pédagogique, organisation de la formation ( publicité par e-mails et par courrier auprès de tous les établissements d'enseignement de promotion sociale)
- organisation de réunions des responsables des centres de compétences (échanges de bonnes pratiques, bilan et perspectives)

### BILAN AU NIVEAU DES ACTIONS PRIORITAIRES 2008

Objectifs 2008	Actions	Échéances	Bilan
Développer l'accès avec effets quantitatifs et qualitatifs à partir des opérateurs d'EPF.	Formation « Gestion d'un processus d'information, d'accueil et de conseil dans le cadre de la validation des compétences	Décembre 2008	Un dossier pédagogique « Gestion d'un processus d'information, d'accueil et de conseil dans le cadre de la validation des compétences » a été construit et approuvé par le gouvernement de la Communauté française. Il est mis en œuvre depuis décembre 2009.  Formation est ouverte le 10 décembre 2008.
	Mise en œuvre du nouveau Projet FSE	Juin 2008	Tableaux de simulations 2008-2013 pour les projets FSE pour l'EPS (chronogramme, activités, périodes, ...)

Développer l'offre des centres	Ouverture de 2 nouveaux centres	Décembre 2008	Les démarches d'agrément sont mises en œuvre pour deux nouveaux centres. : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le centre de validation des compétences de l'EPS Bruxelles dans le domaine des métiers de la bouche pour le métier d'ouvrier boulanger – pâtissier</li> <li>• Le centre de validation des compétences de l'EPS Charleroi pour le métier d'opérateur de production des industries chimiques et pharmaceutiques.</li> </ul> Les agréments seront clôturés en 2009.
	Ouverture vers d'autres métiers	Juin 2008	Cinq nouveaux métiers ont été agréés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le métier de technicien en système d'usinage : - dans le centre de validation des compétences de l'EPS de Liège (6 unités de compétences en partenariat avec le centre de compétences Technifutur).</li> <li>• Le métier de tuyauteur industriel : - dans le centre de validation des compétences de l'EPS de Liège (4 unités de compétences en partenariat avec le centre de compétences Technifutur).</li> <li>• Le métier de tôlier industriel : - dans le centre de validation des compétences de l'EPS de Liège (3 unités de compétences en partenariat avec le centre de compétences Technifutur).</li> <li>• Le métier d'employé administratif : - dans le centre de Validation des compétences de Huy-Waremme St-Georges (2 unités de compétences).</li> <li>• Le métier d'aide-ménagère : - dans le centre de validation des compétences de l'EPS de Mouscron-Comines (2 unités de compétences).</li> </ul>
	Favoriser les échanges d'outils entre centres	Octobre 2008	Les documents réalisés par les centres (power points, ...) sont placés sur le Forum.
	Synergie entre les centres EPS • Forum ;	Septembre 2008  Novembre 2008	Un forum <a href="http://www.validezvoscompetences.be">www.validezvoscompetences.be</a> lié à la validation des compétences dans l'enseignement de promotion sociale a été créé. Il reprend notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une page d'introduction (objectifs, contexte,...)</li> <li>• Un endroit pour déposer des documents</li> <li>• Des forums spécifiques avec droit d'accès différents,...</li> </ul>
	• Guide EPS ;		Réalisation de maquettes de guides : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Livret pour le candidat à la validation (exemple dans le cadre de l'aide comptable)</li> <li>• Guide « Validation des compétences » remplacé par l'exploitation des guides réalisés par le consortium</li> <li>• Proposition d'une check-list des questions abordées lors de l'audit.</li> </ul>
	• Convention EPS.	Juin 2008	La convention EPS est réalisée. Il est prévu de la diffuser en 2009.  Le partenariat avec le centre de compétences Technifutur est réalisé.  La mise en œuvre du partenariat avec le centre de compétences Cefochim est en cours.
	Synergie avec les centres de compétences	Octobre 2008	Un calendrier des validations est inséré dans le Forum.
	Calendrier des validations		Un calendrier général est en cours de réalisation dans le cadre du bureau virtuel (Consortium).
	Envoi documentation VDC à tous les établissements EPS	Septembre 2008	Un envoi aux 163 établissements de l'enseignement de promotion sociale des dépliants, des affiches, de l'adresse du forum a été effectué.
	Proposition de séances d'informations au sein des réseaux		Cette activité n'a pas été mise en œuvre. Elle sera prise en compte en 2009.
	Observation de séances de validation		La chargée de mission a participé à des séances de validation d'aide-ménagère, de mécanicien d'entretien industriel.
	Points d'information au Conseil supérieur et à la Commission de concertation		M. Dechevez a présenté des résultats de la validation des compétences dans le cadre du conseil supérieur.  L'organisation de cette journée est reportée en 2009.
	Journée Ministre Inauguration CVDC		Ce projet n'a pas été poursuivi. Il sera proposé en 2009.
	Mémento du « validé » (sécurité, hygiène,...)		Ce ROI n'a pas été réalisé car sa raison d'être n'était plus pertinente.
	Réalisation d'un ROI commun aux centres		

Favoriser les parcours sectoriels et intersectoriels	Analyse des dossiers pédagogiques Tableaux de correspondance Activation de l'article 8	Septembre 2008	Des tableaux de dispense pour les métiers maçon, ouvrier boulanger-pâtissier, technicien, aide-comptable ont été réalisés par les inspections respectives.  Un projet de présentation du tableau des dispenses spécifiques aux candidats est en cours d'analyse.  Des travaux d'analyse sont en cours afin de réaliser un document de présentation aux écoles (proposition en 2009).
Favoriser les parcours d'apprentissages qualifiants	Articulation UC et UF	Décembre 2008	Un travail de réflexion (aide comptable) afin de mieux valoriser les passerelles et de proposer une articulation plus adaptée de la section de technicien en comptabilité a été réalisé.
Autres réalisations			<p>Une démarche Qualité (dans le cadre du projet FSE 1) a été mise en œuvre : une réunion a été programmée avec le centre de Huy. Un document d'analyse des documents du manuel de gestion sera proposé à la qualitiennne du consortium.</p> <p>La coordination bruxelloise est mise en œuvre au niveau de la validation des compétences. Les modalités pratiques de fonctionnement, le plan d'action seront développées en 2009.</p> <p>La plate-forme partenariale entre le centre de validation de Bruxelles pour le métier d'aide-comptable et l'opérateur Bruxelles Formation est renforcée et le nouveau métier d'employé administratif est en cours d'agrément.</p> <p>Le partenariat avec des centres de compétence (Technifutur, Cefochim) est renforcé.</p> <p>Les différents centres de l'EPS ont organisé des rencontres avec des partenaires locaux.</p> <p>L'analyse des résultats des validations pour les années 2005, 2006, 2007 et 2008 a permis d'établir de nouvelles priorités pour 2009.</p> <p>Le service d'inspection a suivi la formation sur l'audit interne.</p> <p>Un logo pour les centres EPS a été proposé.</p> <p>Une séance d'informations a été organisée avec les agents Cefo.</p>

OBJECTIFS 2009			
Processus		Objectifs 2009	Échéances
1. Processus management		Rédiger le rapport général d'activité des centres de l'EPS en lien avec le rapport d'activités du consortium.	Mars 2009
	1.2. Développer de nouveaux métiers	Proposer des nouveaux métiers : dans le secteur HORECA ?	Décembre 2009
	1.3. Améliorer l'articulation entre Celex et opérateurs	Ajuster les procédures de travail entre chargés de mission pour les dossiers communs (avec une organisation mensuelle de réunions).	Toute l'année
2. Processus clé : Validation			
	2.1. Réaliser et installer l'informatisation de la gestion des épreuves	Participer au comité d'accompagnement du bureau virtuel et y jouer un rôle pédagogique.  Accompagner les centres dans la démarche d'informatisation.  Analyser les documents d'agrément, de validation et proposer des améliorations.	Toute l'année  Oct. - Nov. 2009  Mars 2009

	2.2. Offrir 1000 places disponibles	Dynamiser les centres pour qu'ils gèrent leur offre de validation : augmenter le nombre de sessions  Offrir 300 places disponibles (selon la clef de répartition entre opérateurs)	Toute l'année
	2.3. Améliorer la couverture quantitative de l'offre	Ouvrir des centres en journée, en soirée et/ou le samedi  Dynamiser les centres pour qu'ils gèrent leur offre de validation : • Augmentation du nombre de métiers agréés • Agrément de nouveaux centres	Décembre 2009  Toute l'année
	2.4 Optimaliser la couverture géographique de l'offre	Dynamiser les centres pour qu'ils gèrent leur offre de validation.  Analyser la possibilité d'ouverture d'un nouveau centre dans la province de Namur.	Toute l'année  Juin 2009
	2.5. Réaliser 780 épreuves	Dynamiser les centres pour qu'ils gèrent leur offre de validation : réaliser 234 épreuves (selon la clef de répartition entre opérateurs).	Décembre 2009
	2.6. Délivrer 480 Titres	Dynamiser les centres pour qu'ils gèrent leur offre de validation : délivrer 144 titres (selon la clef de répartition entre opérateurs).	Décembre 2009
	2.7. Renforcer la guidance pré validation	Développer la collaboration avec le SPE: échanges d'informations, partage d'outils, mise en œuvre d'une planification conjointe.  Proposer des séances d'informations	Toute l'année
	2.8. Renforcer la guidance post validation	Encadrer les épreuves de validation avec les personnels requis.  Assurer la prise en charge, l'accompagnement et le suivi individuel de chaque candidat (portfolio des compétences).	Toute l'année
3. Processus clé : Référentiels	3.1. Produire des référentiels, des outils de positionnement, des tarifs de dispense et le positionnement CEC et le supplément au certificat	Participer aux COREF  Informer les experts proposés aux Corefs de la notion de passerelles (réaliser un mémo ?) , de dispenses, participer aux monitorings	Décembre 2009
	3.2. Définir des dispenses en formation	Mettre sur pied des groupes de travail afin d'analyser les référentiels de validation de compétence et les référentiels de l'Enseignement de Promotion sociale  Elaborer un tableau reprenant les articulations existantes  Elaborer un tableau reprenant les articulations à créer  Mettre en adéquation des référentiels de la validation et de l'Enseignement de Promotion sociale : projet	Mars 2009 - Mai 2009 - Septembre 2009 - Décembre 2009  Janvier 2009 - Avril 2009 - Juillet 2009 - Octobre 2009  Février 2009 – Mai 2009 – Aout 2009- Novembre 2009  Novembre 2009
	3.3. Monitorer les métiers	Faire remonter les informations nécessaires au monitoring  Participer aux monitorings	
4. Processus clé : Agrément (standardisation – professionnalisation – responsabilisation)	4.1. Accompagnement des centres	Accompagner les centres dans leur démarche d'agrément : analyse des documents, participation aux audits, à l'épreuve à blanc, aux revues de direction  Participer aux formations d'auditeur  Centraliser les informations, les documents, les questions, ...	Toute l'année  Toute l'année

	4.2. Augmenter le nombre d'agrément	Développer l'offre de validation à d'autres métiers : analyser la mise en œuvre possible de 3 nouveaux métiers.  Proposer deux nouveaux centres de validation.	Mars 2009  Décembre 2009
5. Processus support : Méthodologie	5.1. Préparer la mise en œuvre de la simplification des épreuves	Collaborer à cette démarche	
	5.2. Expérimenter d'autres méthodes d'évaluation (approche dossier, ...)	Collaborer à cette démarche	
6. Processus support : Ressources humaines	6.1. Formation et professionnalisation des acteurs de la validation	Former des « conseillers à la validation » dans chaque centre et sur base d'un dossier pédagogique  Réaliser un bilan de l'organisation de ce module (questionnaire de satisfaction, améliorations proposées)	Suite de l'organisation du module de formation pendant l'année 2009  Décembre 2009
7. Processus support : Relations avec les partenaires	7.1. Conclure des conventions sectorielles		
	7.2. Développer des partenariats avec les organismes emploi/insertion	Assurer le suivi de l'information au niveau de ces partenariats	
	7.2.1. SPE Développer la coordination bruxelloise au niveau de la validation	Collaborer au projet pilote avec Actiris	
8. Processus support : Communication	8.1. Développer la communication générale	Organiser des événements « validation »  Organiser des séances d'informations à la demande sur la validation : agents Cefo, secrétariat permanent...  Effectuer des points d'information dans le cadre du Conseil supérieur.  Gérer le site internet EPS validation (forum).  Dynamiser les liens entre les différents sites des centres, les sites relatifs à l'EPS et le forum	Mai 2009-03-15  Toute l'année  Décembre 2009  Octobre 2009
	8.2. Favoriser la communication au départ des centres de validation	Diffuser les supports communication  Informer/former le personnel du centre  Diffuser et communiquer les tarifs de dispenses en interne  Développer un tableau de dispenses pour les candidats	Juin 2009 - Octobre 2009-  Toute l'année + séances ponctuelles à la demande  Décembre 2009  Septembre 2009
	8.3. Développer la communication institutionnelle en interne	Organiser les réunions du comité de pilotage  Assurer le suivi des réunions du comité de pilotage  Réunir les responsables des centres EPS pour échanger des bonnes pratiques	1 réunion par mois  Toute l'année  Décembre 2009

	8.4. Produire un cahier des charges pour le colloque		
9. Processus support : Financier	9.1. Assurer le suivi financier	Assurer le suivi du budget Validation des compétences. Réaliser une clef de répartition des périodes octroyées	cf. dates réunions GT coût Mars 2009
10. Processus qualité		Favoriser la mise en œuvre du processus qualité dans les différentes démarches  Participer à une formation qualité  Assurer le suivi des demandes spécifiques des centres	Février-Mars-Avril- Mai-Juin 2009

Les objectifs proposés sont organisés en se référant aux processus dégagés par l'ensemble des partenaires engagés dans le projet FSE.

### 3.3. IFAPME

IFAPME : Rapport activités 2008 et plan d'action 2009

#### A. Réalisations

##### Agréments

6 nouveaux agréments en 2008 :

- Centre IFAPME Luxembourg : Ouvrier Boulanger Pâtissier et Coiffeur
- Centre IFAPME Liège : Employé administratif
- EPICURIS : Ouvrier Boulanger Pâtissier
- Centre IFAPME Dinant : Installateur électricien résidentiel
- Centre IFAPME Namur : Monteur frigoriste

2 renouvellements d'agrément :

- EPICURIS : Découpeur/désosseur
- Centre IFAPME Namur : Couvreur

##### Épreuves

14 sessions ont été organisées pour un total de 55 personnes

- Aide-comptable : 5 sessions pour un total de 27 personnes
- Ouvrier boulanger-pâtissier : 4 sessions pour un total de 11 personnes
- Découpeur-désosseur : 4 sessions pour un total de 17 personnes

##### Productions propres (par processus)

Processus Management

- Mise en œuvre du projet FSE dans ses premières actions (préparation des actions, chronogramme, ...).
- Analyse des forces/faiblesses, problèmes/bonnes pratiques de la validation des compétences dans les Centres du réseau IFAPME et élaboration d'une stratégie commune à proposer aux Centres.

Processus clé : validation

- Préparation et planification de l'expérimentation de la validation des compétences en fin d'année préparatoire.
- Réflexions menées par les conseillers pédagogiques sur l'articulation entre le cursus de formation IFAPME et les Titres de compétence dans le cadre de l'apprentissage et de la formation préparatoire à la formation chef d'entreprise, en vue de permettre la construction de cursus de formation intégrant les Titres de compétence (passerelles formation-enseignement-validation).

Processus clé : référentiels

- Participation des acteurs IFAPME aux Commissions de référentiels.

Processus clé : agrément et accompagnement des centres

- Coordination et mise en œuvre des démarches d'agrément pour les nouveaux centres de validation et pour de nouveaux référentiels de validation en fonction des ressources humaines et matérielles et des stratégies locales des Centres du réseau IFAPME.
- Formation de responsables de centre de validation à la démarche qualité spécifique à la validation. Coaching interne et intégration du manuel de gestion.
- Le Comité de suivi interne au réseau (=objectif 2008) sera mis en place durant l'année 2009, il aura pour mission d'établir les lignes d'actions stratégiques à suivre pour le développement de la validation des compétences dans le réseau IFAPME.

Processus support : méthodologie

- Récolte des pratiques existantes dans les Centres en termes de guidance et d'accueil.

Processus support : ressources humaines

- Prise de fonction de la chargée de mission validation des compétences.
- Intégration et responsabilisation des personnes désignées pour le suivi de la validation dans le cadre d'une amélioration continue du système de validation (standardisation, professionnalisation et communication).

Processus support : relation avec les partenaires

- Instauration de partenariats entre centres de validation et organismes de formation, d'insertion, ... (ex. : le Centre de validation du Château (Liège) et l'ENAIIP « En pays de Liège » pour le métier d'employé administratif ; EPICURIS et un opérateur pré-qualifiant pour le métier de découpeur-désosseur).

Processus support : communication

- Communication propre au réseau IFAPME via le site Web IFAPME (onglet « Faites valider vos compétences » où l'on peut trouver l'offre de validation des centres agréés et le planning des séances.
- Affichage et diffusion des outils de communication en provenance de la Célex.
- Planification d'une séance d'information à destination de acteurs IFAPME dans le cadre des CEFO (information sur la validation des compétences, évolution de l'offre de validation, ...)

Processus qualité

- Systématisation des démarches et formalisation des procédures internes dans les Centres.

### Commentaires

Relatifs au dispositif de validation

- Il est nécessaire de mettre sur pied une campagne d'information grand public afin de mobiliser les candidats potentiels.
- Les plus-values du Titre de compétence n'apparaissent pas encore clairement aux candidats potentiels et aux entreprises.

Relatifs à l'opérateur

- Les centres de validation actuellement agréés ont fourni un réel effort dans la systématisation des démarches et la formalisation des procédures internes, l'amélioration de l'information, de la guidance pré et post validation, de la préparation de l'épreuve.
- Le public ne se présente pas spontanément à la validation des compétences, la proactivité des centres s'avère donc nécessaire (partenariats locaux, ...) mais demande un certain investissement (ressources humaines, ...).

## B. Plan d'actions prioritaires 2009

PROCESSUS MANAGEMENT		
Objectifs 2009	Actions	Échéances
Assurer le suivi du projet FSE	Préparation et rédaction des rapports d'activités (récolte des indicateurs, ...)	Avril 2009
Mettre en œuvre une stratégie commune en concertation avec les Centres du réseau IFAPME	- Organisation d'une réunion avec les directeurs de Centre du réseau - Evaluer les résultats de la stratégie mise en œuvre	Septembre 2009 Décembre 2009
PROCESSUS CLÉ : VALIDATION DES COMPÉTENCES ET DÉLIVRANCE DES TITRES DE COMPÉTENCE		
Objectifs 2009	Actions	Échéances
Organiser 125 épreuves de validation des compétences	- Activation de l'offre de validation dans tous les Centres agréés - Planification des Unités de compétences non encore développées	Décembre 2009 Décembre 2009
Expérimenter la validation des compétences en fin d'année préparatoire	- Rencontre avec les Centres pour cadrer l'expérimentation - Communication aux apprenants - Formation des évaluateurs - Organisation et suivi des premières expérimentations - Evaluation avec les conseillers pédagogiques, les Centres, la DFO - En cas d'évaluation positive : adaptation et élargissement pour année scolaire 2009-2010	Janvier 2009 Février-mars 2009 Mars-avril 2009 Mai-juin 2009 Juin-sep. 2009 Septembre 2009
Valoriser le Titre de compétence et les parcours de formation via le Titre de compétence dans le réseau IFAPME	- Réfléchir et formaliser les articulations entre formations IFAPME et validation des compétences - Communication à tous les acteurs concernés	Juillet-août 2009 Septembre 2009
PROCESSUS CLÉ : PRODUCTION DES RÉFÉRENTIELS		
Objectifs 2009	Actions	Échéances
Participer à la production des référentiels	- Suivi des travaux des COREFS	Décembre 2009

<b>PROCESSUS CLÉ : AGRÉMENT DES CENTRES DE VALIDATION</b>		
<b>Objectifs 2009</b>	<b>Actions</b>	<b>Échéances</b>
Accompagner les Centres dans la préparation à l'agrément et l'organisation des épreuves de validation en vue d'une amélioration continue du dispositif et d'un déploiement de l'offre de validation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication réelle de 2 nouveaux Centres dans la validation des compétences</li> <li>- Formation du personnel des Centres à la démarche de validation</li> <li>- Organisation de réunions des responsables de Centre de validation IFAPME (2 réunions par an)</li> <li>- Sensibilisation à l'importance des équipements de sécurité</li> <li>- Suivi des procédures d'agrément et des épreuves, communication de toute information utile, proposition d'actions d'amélioration, ...</li> </ul>	Novembre 2009 Décembre 2009 Avril et Oct. 2009  Décembre 2009 Décembre 2009
<b>PROCESSUS SUPPORT : MÉTHODOLOGIE</b>		
<b>Objectifs 2009</b>	<b>Actions</b>	<b>Échéances</b>
Elaborer le cadre organisationnel, réglementaire, administratif et pédagogique nécessaire à l'établissement des passerelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de la réglementation IFAPME et partenaires</li> <li>- Proposition de révisions et adaptation du cadre réglementaire en vue de valoriser le Titre de compétence</li> </ul>	Août 2009? Décembre 2009
Améliorer l'accueil et la guidance via une sensibilisation et une formation des acteurs du réseau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation et diffusion des outils de guidance (finalisés et validés) aux responsables de Centre</li> <li>- Systématiser la guidance post validation</li> <li>- Sélection des acteurs à former/sensibiliser à la validation des compétences (accueil, orientation)</li> <li>- Elaboration des supports et des sessions en fonction des publics et planification</li> <li>- Organisation des 1<sup>res</sup> sessions de formation/sensibilisation</li> </ul>	Avril 2009  Décembre 2009 Avril 2009  Septembre 2009 Décembre 2009
<b>PROCESSUS SUPPORT : RESSOURCES HUMAINES</b>		
<b>Objectifs 2009</b>	<b>Actions</b>	<b>Échéances</b>
Intégrer et responsabiliser les personnes participant à la validation des compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication de nouveaux acteurs de la validation des compétences (responsable de centre, évaluateurs, ...)</li> </ul>	Décembre 2009
<b>PROCESSUS SUPPORT : RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES</b>		
<b>Objectifs 2009</b>	<b>Actions</b>	<b>Échéances</b>
Informier régulièrement les conseillers CEFO et récolter leurs feedbacks	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à 3 réunions de retour opérateur</li> </ul>	Décembre 2009
<b>PROCESSUS SUPPORT : COMMUNICATION</b>		
<b>Objectifs 2009</b>	<b>Actions</b>	<b>Échéances</b>
Développer la communication « Validation des compétences »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'un plan de communication avec les Centres</li> <li>- Intégration du concept de Validation des compétences dans les supports IFAPME</li> <li>- Actualisation du site IFAPME</li> <li>- Sensibilisation des Centres quant à l'importance de leur propre communication et accompagnement dans ce sens</li> <li>- Diffusion auprès des Centres des outils de la Célex</li> <li>- Développement de partenariats locaux entre les Centres de validation et les organismes d'insertion, d'intérim, ...</li> <li>- Organisation d'activités de sensibilisation/réflexion sur la validation des compétences (séminaire, ...)</li> <li>- Formalisation et amélioration de la communication interne entre les acteurs de la validation des compétences</li> </ul>	Septembre 2009 Décembre 2009 Décembre 2009 Décembre 2009  Décembre 2009 Décembre 2009  Décembre 2009 Septembre 2009
<b>PROCESSUS SUPPORT : FINANCES</b>		
<b>Objectifs 2009</b>	<b>Actions</b>	<b>Échéances</b>
Assurer le suivi du budget Validation des compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clarification auprès des Centres quant à l'intervention de l'IFAPME dans la validation des compétences</li> </ul>	Mars-avril 2009
<b>PROCESSUS QUALITÉ</b>		
<b>Objectifs 2009</b>	<b>Actions</b>	<b>Échéances</b>
Favoriser l'amélioration continue des processus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte et exploitation des informations pertinentes pour l'amélioration du fonctionnement de la validation</li> <li>- Mise en œuvre de mesures d'amélioration, mise à jour des indicateurs prioritaires relatifs aux actions d'amélioration, plaintes, non-conformités d'audit</li> </ul>	Décembre 2009  Décembre 2009

### 3.4. LE FOREM

FOREM : Rapport activités 2008 et plan d'action 2009

#### A. Épreuves

NOMBRE D'ÉPREUVES (UN CANDIDAT PRÉSENTANT UN TITRE DE COMPÉTENCE = UNE ÉPREUVE)						
Métier	Date agrément	2005	2006	2007	2008	Objectif 2009
Aide-comptable	13/10/2005	48	119	145	263	330
Aide-ménagère	2009					20
Assistant opérateur prod industries alimentaires	2009					8
Auxiliaire technique de spectacle	2009					5
Carreleur	21/12/2006			3	18	22
Coiffeur	17/04/2008				21	48
Conducteur d'engins de terrassement	20/09/2007				9	10
Couvreur	8/03/2007			1	8	18
Employé administratif	20/12/2007				105	74
Grimpeur-élagueur	2009					4
Installateur électricien résidentiel	2009					4
Installateur sanitaire	8/03/2007			1	10	6
Maçon	8/06/2006				4	22
Mécanicien automatique	12/02/2009					12
Mécanicien d'entretien	12/02/2009					12
Mécanicien réparateur de véhicules privés et utilitaires légers	2009					6
Monteur frigoriste	13/12/2007				25	20
Opérateur call-center	24/01/2008				26	36
Peintre en bâtiment	16/10/2008					11
Peintre industriel	24/01/2008					20
Technicien en systèmes d'usinage	12/02/2009					12
Tôlier industriel	12/02/2009					6
Tuyauteur industriel	12/02/2009					6
		48	119	150	489	712

(■ en gris : prévisions)

En 2008, 489 épreuves ont été réalisées, soit une augmentation de 230 % par rapport à 2007. En 2009, le FOREM compte poursuivre sa progression et atteindre un total de plus de 700 épreuves, en augmentation de 45% par rapport à 2008.

A noter le nombre de métiers concernés par ces épreuves : en 2008, 10 métiers ont fait l'objet d'épreuves, alors qu'en 2009, 23 métiers seront concernés, montrant la volonté de diversifier l'offre de validation au FOREM.

## B. Développement de l'offre

MÉTIERS MIS EN ŒUVRE						
Métier	2005	2006	2007	2008	2009	Date 1 <sup>er</sup> agrément
Aide-comptable	1					13/10/2005
Maçon		1				8/06/2006
Couvreur		1				9/06/2006
Carreleur		1				21/12/2006
Installateur sanitaire			1			8/03/2007
Conducteur d'engins de terrassement			1			20/09/2007
Monteur frigoriste			1			13/12/2007
Employé administratif			1			20/12/2007
Opérateur call-center				1		24/01/2008
Peintre industriel				1		24/01/2008
Coiffeur				1		17/04/2008
Mécanicien d'entretien automobile et VU légers				1		16/10/2008
Peintre en bâtiment				1		16/10/2008
Mécanicien automatique					1	12/02/2009
Mécanicien d'entretien					1	12/02/2009
Technicien en systèmes d'usinage					1	12/02/2009
Tôlier industriel					1	12/02/2009
Tuyauteur industriel					1	12/02/2009
Aide-ménagère					1	
Assistant opérateur de production des industries alimentaires					1	
Auxiliaire technique du spectacle					1	
Coffreur ferrailleur					1	
Grimpeur-élagueur					1	
Installateur électricien résidentiel					1	
Mécanicien réparateur de véhicules privés et utilitaires légers					1	
Opérateur de production des industries de chimie de base					1	
Poseur de fermetures menuisées					1	
	<b>Dans l'année</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>13</b>
	<b>Cumul</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>26</b>

(■ en gris : prévisions)

En 2008, 5 nouveaux métiers ont fait l'objet d'agrément au FOREM, portant l'offre de 8 à 13 métiers, en augmentation de 62 %. Un effort important de diversification sera réalisé en 2009, avec une prévision de 13 nouveaux métiers, amenant l'offre à 26 métiers, soit un doublement de l'offre-métiers.

**AGRÈMENTS-MÉTIER S OBTENUS PAR LES CENTRES DE VALIDATION**

Métier	2005	2006	2007	2008	2009	Date 1 <sup>er</sup> agrément
Mons	Aide-comptable	1				13/10/2005
Compétences transversales Nivelles	Aide-comptable	1				8/06/2006
ConstruForm, site de Châtelineau	Maçon	1				8/06/2006
Compétences transversales Val Benoît	Aide-comptable	1				8/06/2006
ConstruForm, site de Grâce-Hollogne	Maçon	1				8/06/2006
Compétences transversales Floreffe	Aide-comptable	1				8/06/2006
Construction Ensival	Maçon	1				8/06/2006
Compétences transversales Heusy	Aide-comptable	1				9/06/2006
Construction Ensival	Carreleur	1				21/12/2006
Construction Ensival	Couvreur		1			8/03/2007
Construction Ensival	Installateur sanitaire		1			8/03/2007
ConstruForm, site de Châtelineau	Couvreur		1			26/04/2007
ConstruForm, site de Grâce-Hollogne	Couvreur		1			26/04/2007
ConstruForm, site de Grâce-Hollogne	Carreleur		1			12/07/2007
ConstruForm, site de Châtelineau	Conducteur d'engins terrassement		1			20/09/2007
ConstruForm, site de Châtelineau	Carreleur		1			13/12/2007
Mons	Monteur frigoriste		1			13/12/2007
Compétences transversales Charleroi	Employé administratif		1			20/12/2007
Mouscron	Opérateur call-center			1		24/01/2008
Pigments	Peintre industriel			1		24/01/2008
COACH Coiffure Charleroi	Coiffeur			1		17/04/2008
COACH Coiffure Liège	Coiffeur			1		17/04/2008
Tubize	Peintre en bâtiment			1		16/10/2008
ConstruForm, site de Châtelineau	Peintre en bâtiment			1		16/10/2008
Technifutur	Mécanicien automatique				1	12/02/2009
Technifutur	Mécanicien d'entretien				1	12/02/2009
Technifutur	Technicien en systèmes d'usinage				1	12/02/2009
Technifutur	Tôlier industriel				1	12/02/2009
Technifutur	Tuyauteur industriel				1	12/02/2009
ConstruForm, site de Châtelineau	Installateur électricien résidentiel				1	
Logistique - La Louvière	Mécanicien réparateur de véhicules				1	
Compétences transversales Val Benoît	Opérateur call-center				1	
Mons -Frameries	Aide-ménagère				1	
EFT Ferme Delsamme - T-Event	Auxiliaire technique du spectacle				1	
Instiit Prov Ens Agron La Reid	Grimpeur-élagueur				1	
FormAlim	Assistant opér. de prod. ind. alim.				1	
Wallonie Bois	Poseur de fermetures menuisées				1	
ConstruForm, site de Châtelineau	Coffreur ferraille				1	
Saint Servais	Aide-ménagère					
Cefochim	Opérateur prod. ind. chimie de base					
	<b>Dans l'année</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>14</b>
	<b>Cumul</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>24</b>	<b>38</b>

(■ en gris : prévisions)

En 2008, six agréments-métiers ont été obtenus par les centres de validation associés au FOREM, portant le cumul à 24 agréments. En 2009, 14 nouveaux agréments sont planifiés, portant le nombre d'agréments à 38, soit une augmentation planifiée de 58%.

A noter les agréments faisant l'objet d'une convention entre un organisme extérieur et le FOREM : en 2008, ils ont permis la validation du métier de coiffeur, alors qu'en 2009, au nombre de 7, ils introduiront 5 métiers de l'industrie, le métier d'auxiliaire technique de spectacle et celui de grimpeur-élagueur.

En 2009 le FOREM établira une stratégie pour les développements futurs de son offre-métiers, cohérente avec les objectifs du Consortium et ceux de Forem Formation.

### **Aspect qualitatif**

La réussite des épreuves est un élément-clé de l'aspect positif et constructif du passage en validation pour les candidats. Les taux de réussite globaux et par métier sont présentés par le Consortium. En 2009, le FOREM compte procéder à une analyse fouillée par centre et par métier du taux de réussite, en identifiant les critères de succès, renforçant la guidance des candidats et proposant les remédiations éventuelles.

Selon le cas, par exemple si le niveau de l'épreuve semble diverger du niveau de « professionnel compétent » ciblé par la validation, des actions correctives pourront être proposées au Consortium.

Le FOREM contribuera au développement des outils de positionnement par le Consortium, et veillera à leur bonne articulation avec les moyens mis en œuvre au FOREM.

### **Coordination intra-opérateur**

Sous l'autorité du Directeur général de FOREM Formation, un comité de coordination de la Validation des compétences a été créé au sein du FOREM.

Les missions liées à la Validation des compétences étant assumées de manière collégiale, une description des rôles sera formalisée en 2009.

Un Chargé de mission Validation des compétences a été désigné. Il est en charge du soutien aux centres de validation, des échanges de bonnes pratiques entre centres, de la centralisation et de la diffusion des actions et informations ainsi que de la coordination avec le Consortium. Il doit accorder la priorité aux actions de support aux centres de validation.

Le Pôle Compétences de FOREM Formation coordonne la Validation des compétences avec les autres projets de gestion des compétences à FOREM Formation (certificats de fin de formation, outils de positionnement, dispenses et passerelles ...)

La démarche qualité de FOREM Formation a dorénavant complètement intégré celle du Consortium, la reprenant telle quelle dans ses procédures et documents.

### **Dynamisation et support des centres de validation**

Les objectifs de validation des compétences sont dès à présent parfaitement intégrés dans les plans d'actions prioritaires de FOREM Formation, de ses Directeurs régionaux et de chaque centre de formation pratiquant la validation.

En ligne avec les objectifs de professionnalisation du Consortium, les centres de validation disposent d'une responsabilisation accrue dans l'exécution de leurs missions. Toute proposition d'amélioration guidée par leur bon sens est relayée vers le Consortium, menant à des procédures plus souples favorisant l'intelligence et la prise de responsabilités.

A la demande de l'opérateur, les plans d'actions des centres mettent en évidence l'accompagnement des candidats et la communication locale :

- Importance d'une guidance de qualité avant l'épreuve, afin d'en garantir tant que possible le succès, et ainsi d'assurer le caractère positif et motivant de la démarche pour le candidat. Y sont associées des suggestions de remédiation en cas de faiblesses identifiées. Les outils de positionnement du Consortium et du FOREM sont utilisés pour objectiver la guidance.
- Bénéfices d'une guidance après l'épreuve, mettant en évidence les avantages acquis par le lauréat, ou proposant des actions de remédiation aux candidats malheureux.
- Nécessité de mobiliser les relations locales du centre avec son tissu socio-économique local, afin d'accroître la connaissance du dispositif dans le public

Par une mutualisation des expériences des centres, le FOREM contribuera à l'amélioration de la performance des centres dans l'organisation des épreuves et de la communication vers les candidats, tentera d'identifier d'éventuels facteurs bloquants, et favorisera le partage des ressources humaines et matérielles.

### **Collaboration au dispositif de validation du Consortium**

Les divers intervenants du FOREM contribueront aux projets, actions et procédures du Consortium, notamment :

- Efforts de mise en concordance des référentiels du Consortium, des référentiels emploi-métier (REM) du FOREM et des référentiels de formation
- Bonne articulation des outils de positionnement en développement au Consortium avec ceux du FOREM
- Développement des dispenses et passerelles pour les porteurs de Titres de compétences
- Contribution aux développements méthodologiques du Consortium et cohérence avec ceux pilotés par le Pôle Compétences pour FOREM Formation, notamment le projet des « Certificats de compétences acquises en formation »
- Contribution aux développements du Consortium : efforts de communication, simplification et informatisation de la gestion administrative (bureau virtuel)

### **Projet FSE**

Les chronogrammes établis dans le cadre du projet FSE « Cova » sont intégrés dans les Plans d'actions prioritaires des divers intervenants du FOREM.

Une gestion financière spécifique sera développée en 2009, étant donné que l'opérateur devient « bénéficiaire final » vis-à-vis de l'agence.

Concernant le volet Forem : « Intégration de la validation des compétences dans l'offre de formation professionnelle du FOREM à travers des passerelles en amont et en aval », nous avons travaillé sur le résultat 2 « Harmoniser les évaluations de fin de formation ».

Dix premiers métiers ont été choisis pour cette première phase. Le travail a consisté d'une part à recenser ce qui se fait aujourd'hui dans les différents centres de formation au niveau de l'évaluation des acquis des stagiaires et d'autre part à mettre en correspondance les Référentiels Emploi Métier, les référentiels de formation et les référentiels de compétences du Consortium de Validation des Compétences.

Fin décembre, deux ajustements ont eu lieu :

- Le choix s'est limité à 4 métiers (le couvreur, l'aide comptable, le magasinier et l'électricien en installations résidentielles) pour lesquels nous avons décidé de continuer le projet pilote en 2009 et donc d'élaborer des épreuves de fin de formation.
- La correspondance entre les REM et le contenu des formations s'effectuait jusque fin décembre sur les activités du REM d'une part et les modules de formation d'autre part. Ce matching se fera dorénavant à un niveau plus fin que celui des modules, en l'occurrence à celui des compétences développées en formation

### **Notoriété du dispositif de validation des compétences**

Le FOREM voit dans la visibilité auprès du public-cible un facteur-clé de succès du dispositif. En amont du dispositif, cette visibilité doit assurer le flux de candidats, et en aval, elle doit en assurer la valorisation.

Un des leviers essentiels pour cette visibilité est la connaissance du dispositif par les intervenants professionnels du conseil à l'emploi.

C'est pourquoi Le FOREM planifie en 2009 une formation / information des Services Clientèle de Forem Formation, des conseillers à l'emploi de Forem Conseil, des Carrefours emploi-formation et des maisons de l'emploi.

Un lien sera entretenu avec le screening, afin que les candidats ayant passé un screening soient informés au mieux du dispositif.

Comme signalé précédemment, les directions régionales de FOREM Formation et les centres de validation sont encouragés à utiliser leur tissu de relations locales afin de promouvoir la connaissance du dispositif.

### **Actions orientées vers les secteurs**

Le FOREM, via ses Responsables de domaines, apporte sa contribution aux efforts du Consortium pour promouvoir le dispositif auprès des secteurs et établir des équivalences entre Titres de validation et diverses certifications sectorielles ou accès à la profession.

Avec l'intervention directe du Centre de Compétence PIGMENTS de FOREM Formation, un résultat concret interviendra en début 2009, établissant l'équivalence entre les Titres de compétence du Peintre industriel et la certification sectorielle.

## **3.5. SFPME**

SFPME : Rapport activités 2008 et plan d'action 2009

### **INTRODUCTION**

Partenaire du « Consortium de validation des compétences » comme opérateur public de formation professionnelle, le SFPME participe, pour la Commission communautaire française, à la mise en œuvre du dispositif.

En 2008, la restructuration du SFPME a permis de désigner une coordinatrice administrative et un coordonnateur pédagogique. Le service a dès lors pu être réorganisé de manière à disposer des moyens nécessaires à l'amélioration sa participation au Consortium.

Il accompagne et supervise les actions du centre bruxellois du réseau des Classes moyennes, l'Espace Formation PME, dans son rôle de centre de validation.

Depuis 2007, l'Espace Formation PME est un centre agréé pour la validation des compétences pour trois métiers, à savoir :

Coiffeur  
Carreleur  
Peintre en bâtiments.

Une nouvelle demande d'agrément est en cours d'élaboration.

#### **A. Réalisation d'épreuves à l'Espace Formation PME**

Durant l'année 2008, différentes sessions ont été programmées pour chaque métier.

Coiffure : 7 sessions  
Carreleur : 2 sessions

Peintre en bâtiment : 4 sessions

Malheureusement, certaines sessions ont dû être annulées par manque de candidats.

Coiffure : 2 sessions annulées

Carreleur : 1 session annulée

Peintre : 1 session annulée

Un des problèmes rencontrés dans l'organisation des épreuves de validation des compétences est l'absentéisme.

En effet, bien que les candidats soient contactés, que les courriers d'inscriptions soient envoyés, il y a souvent des absents le jour de l'épreuve.

Certaines absences sont justifiées mais bien souvent, cela n'est pas le cas.

Il n'y a pas de participation à l'épreuve de validation à charge du candidat.

Ce système de « gratuité » n'entraîne pas forcément une implication de la part de celui-ci.

Coiffure : 10 absents sur 19 inscrits

Carreleur : 2 absents sur 4 inscrits

Peintre : 1 absent sur 10 inscrits

Le taux de réussite aux épreuves est excessivement faible.

Cela peut s'expliquer de différentes façons :

- Lorsque nous prenons des renseignements auprès des candidats quant à leurs acquis dans le métier, il s'agit essentiellement de déclaratif, nous ne pouvons pas réaliser de mise en situation préalable ;
- Certains candidats espèrent beaucoup grâce aux titres de compétences et veulent absolument passer une épreuve de validation ;
- Si un candidat échoue à une épreuve, il peut la représenter sans faire la preuve qu'il a acquis une certaine expérience pratique dans le métier concerné ;
- Nous ne pouvons pas refuser l'inscription d'un candidat.

Coiffure : 7 échecs

Carreleur : 2 échecs

Peintre : 6 échecs

## **B. Productions propres**

- Comité de suivi interne : mise en place d'une collaboration entre le Service Formation PME (opérateur) et l'EFPME (centre de validation) : réunions périodiques de mise au point, établissement d'une stratégie commune dans la gestion de l'action globale du dispositif de la validation des compétences, et d'atteinte des objectifs.
- Réflexions menées entre les agents du SFPME, ses conseillers pédagogiques, et les agents de l'EFPME, relatives à la valeur des titres délivrés et à l'intégration de la validation aux processus de formation
- Ebauche de fiches de renseignements permettant de mieux guider les candidats
- Rencontre avec d'autres responsables de centres de validation
- Rencontre avec des conseillers de missions locales (explication du processus de validation et des épreuves)
- Participation aux groupes de travail organisés par la Celex
- Participation aux réunions de la Coordination bruxelloise de la validation des compétences regroupant les partenaires et opérateurs de validation
- Participation à certains Comités directeurs et Commissions consultatives et d'Agrément
- Participation à certaines Commissions de référentiels
- Coordination entre le centre et l'opérateur pour la mise en œuvre de nouvelles demandes d'agrément

## **C. Plan d'actions prioritaires 2009**

### **En terme de communication :**

- Développement de la visibilité du dispositif et des Titres de compétence
- Mise en ligne d'informations sur le site WEB de l'Espace Formation PME et, à terme, sur le futur site WEB du SFPME
- Affichage et diffusion des outils de communication en provenance de la Celex
- Proposition de séances d'informations auprès du public cible
- Sensibilisation et information des acteurs du réseau des Classes moyennes à Bruxelles (agents de l'EFPME & du SFPME) en vue d'accompagner des candidats potentiels vers la validation des compétences

### **En terme de mise en œuvre de la validation :**

- Renouvellement de l'agrément pour les 3 métiers actuellement en cours
- Introduction d'une demande d'agrément pour le métier de « commerçant- détaillant »
- Étude des possibilités d'élargir l'agrément à d'autres métiers
- Poursuite de l'analyse des référentiels pédagogiques en vue de valoriser les titres de compétences dans les parcours de formation
- Participation aux réunions de la Coordination bruxelloise
- Participation aux réunions d'échange avec les autres opérateurs en vue d'harmoniser le dispositif de validation
- Poursuite de toutes les actions menées en 2008 (voir productions propres)

### **3.6. COORDINATION BRUXELLOISE**

Les trois opérateurs bruxellois de Validation des Compétences (Enseignement de promotion sociale, le Service Formation de Petites et Moyennes Entreprises et BRUXELLES FORMATION) ont concrétisé leur collaboration via la constitution d'une « Coordination bruxelloise des opérateurs de Validation des Compétences ».

Cette Coordination est composée d'un représentant des Cabinets des Ministres de tutelle et des opérateurs concernés. Actiris, le Service public de l'emploi bruxellois, est « invité permanent » pour les points traitant de l'amont ou de l'aval de la Validation des Compétences.

Cette coordination d'opérateurs de validation s'est donné les missions suivantes :

- Répartition et Planification de l'offre sur la région bruxelloise
- Montage de partenariat(s)
- Demande de métier rencontrant les enjeux bruxellois
- Suivi de projet(s) en cours

## 4. RAPPORT DU CONSORTIUM

### 4.1. PROCESSUS CLÉ : A. DÉLIVRANCE DES TITRES DE VALIDATION

#### Préparer et mettre en œuvre la simplification et l'informatisation de la gestion administrative des Titres de compétence.

Avec la collaboration des informaticiens des opérateurs, un projet d'application web de type workflow a été développé afin de doter le dispositif d'un **outil intégré de gestion administrative** qui réponde aux qualités suivantes : pérenne (durée de vie de 10 ans), évolutif, bâti sur des standards reconnus (fondation solides) et simple d'utilisation.

Le projet est open-source, afin d'éviter des frais de licence souvent élevés.

D'une manière générale, l'application permettra à tous un gain de temps important par la simplification administrative qu'elle engendre (workflow), temps précieux qui pourrait être consacré à l'organisation des épreuves, à l'amélioration du système, un meilleur suivi des candidats, etc.

L'application profitera pleinement aux centres : fin des multiples encodages (et donc moins d'erreurs), **procédure administrative simplifiée et allégée**, des dossiers validation réduits au maximum, des impressions déjà pré complétées, fin des envois postaux, données sécurisées et centralisées, des données et une interface facilitant l'organisation des épreuves et la programmation des candidats, une vue sur l'historique des candidats, aide à la guidance, un reporting statistique spécifique à chaque opérateur (si reporting complet), ...

Le **cahier des charges** a été réalisé en tenant compte des outils progressivement constitués, mais qui imposaient chacun des contraintes. La nouvelle application sera intégrée et permettra à partir d'un même back-office de gérer le site internet, la banque de données, de gérer le workflow et d'assurer le reporting statistique.

Le marché a été attribué en novembre 2008.

La livraison de la **version beta de l'application est prévue en juin 2009**.

#### Faire le point sur les taux de réussite aux épreuves de validation.

A partir de 2008, le **taux d'absentéisme** a été observé suite à plusieurs remarques des centres. Les absences handicapent fortement l'organisation et provoquent des surcoûts.

Une phase d'analyse est en cours qui permet de distinguer les absences justifiées (maladies, reprise en formation, insertion à l'emploi, ...).

En termes de pistes de solution sont avancés : la réduction du délai d'attente (pour certains centres), le rappel par SMS automatisé, l'accès différé à l'inscription pour les récidivistes, ...

Le **taux de réussite** moyen s'élève à 67,9 %.

**Trois axes de prévention** ont été dégagés :

- **Amélioration de l'accueil et de la guidance dans les centres de validation** : ces démarches ont été redéfinies en 2008. Le guide de la validation a été actualisé. Ces nouvelles démarches seront mises en œuvre dans le courant 2009 (cfr infra). La gestion du risque d'échec peut bien évidemment être optimisée via des démarches d'accompagnement des candidats en amont de la validation par des structures hors consortium. Des démarches ont été effectuées en 2008 de manière à ce que des structures préexistantes puissent intégrer la validation dans leurs pratiques habituelles d'accompagnement (DE via les MIRE, travailleurs en mobilité via les cellules de reconversion).
- **Monitoring des référentiels** : le suivi de la production via les démarches qualité du consortium permet un monitoring des critères ou indicateurs excessivement sélectifs.
- **Organisation de l'épreuve** : eu égard au niveau de qualification ciblé (professionnel compétent), certaines situations professionnelles pourraient être davantage séquestrées pour éviter un effet de surcharge lors de consignes préalables à l'épreuve suivies d'une absence de relance (silence radio).

### 4.1. PROCESSUS CLÉ : B. PRODUCTION DES RÉFÉRENTIELS

#### Produire maximum 8 nouveaux métiers (si fiches de demandes issues du secteur acceptées coda) :

Le Comité directeur a souhaité limiter le nombre de nouveaux métiers pour mettre l'accent sur le développement des Titres existants.

Le départ dans le courant de 2008 de 3 experts méthodologiques sur 5 a freiné, notamment, la production de référentiels.

**6 nouveaux métiers** ont été produits :

- Mécanicien réparateur de véhicules légers : 3 Titres de compétence
- Installateur électricien industriel : 2 Titres de compétence
- Ouvrier poseur de voiries : 5 Titres de compétence
- Auxiliaire technique de spectacles : 2 Titres de compétence
- Poseur de châssis : 2 Titres de compétence
- Assistant - opérateur de production des industries alimentaires : 2 Titres de compétence

Soit 22 référentiels produits dont **16 Titres de compétence**.

**Au 31.12.2008, 37 métiers étaient couverts et 115 Titres de compétence étaient disponibles** (voir annexe 1).

### **Mettre en concordance les Titres de compétence et l'offre de formation des opérateurs pour 4 métiers**

Il faut rappeler que l'article 20 de l'Accord de coopération donne droit aux porteurs de Titres de compétence à l'accès à la formation.

*Le Titre de compétence donne droit à l'accès aux formations organisées au sein des établissements de l'Enseignement de Promotion sociale ainsi que des centres de formation des Entités, du FOREM et de « Bruxelles Formation », lorsque les compétences visées par le titre constituent une condition d'accès à ces formations, conformément aux règles en vigueur au sein de ces institutions.*

Deux cas de figure peuvent se présenter :

- Le porteur vise l'accès à une formation pour la même qualification de manière à compléter ses compétences. Au-delà de l'accès, il devrait avoir accès assez logiquement à des dispenses ;
- Le porteur vise l'accès à une formation pour une qualification supérieure. Les Titres de compétence sont alors considérés comme pré-requis pour l'accès et peuvent dans certains cas produire des dispenses ;

Afin de déterminer les accès et dispenses, une phase pilote commune a été réalisée pour deux métiers issus de secteurs différents : Maçon et Aide-comptable. Sur base de cette méthodologie, les opérateurs ont défini les éléments qui les concernaient.

On a pu vérifier qu'effectivement les Titres de compétence procuraient des dispenses. Celles-ci ne peuvent être uniformisées, car elles restent dépendantes des formations organisées par les opérateurs en termes de cursus et de contenus.

Après ajustement, la méthodologie a également été utilisée pour l'accès et les dispenses des Titres associés au métier de Monteur-frigoriste.

La méthodologie peut dès lors être utilisée par les opérateurs pour définir les accès et dispenses qui les concernent. Un **programme de travail** sera établi dans le courant 2009.

L'envoi du Titre de compétence aux usagers sera donc complété par une **fiche d'information** reprenant, opérateur par opérateur, l'intitulé des formations auxquelles les Titres de compétence donnent accès.

Il faut relever qu'une pratique similaire a été développée à l'**initiative du Secteur automobile**. Le secteur a reconnu les Titres de compétence associés au métier de Mécanicien comme pré-requis à une formation qu'il développe.

### **Préparer une simplification des modes d'organisation des épreuves dans le secteur de la Construction.**

La mise en œuvre du dispositif a généré des initiatives de Centres de validation en vue d'assurer, notamment, le caractère confidentiel de la validation. Certains de ces éléments ont pu être repositionnés par exemple la réservation d'ateliers au seul usage des candidats, ... Ce travail sera prolongé.

## **4.1. PROCESSUS CLÉ : C. AGRÉMENT DES CENTRES DE VALIDATION**

### **Augmenter la couverture de l'offre de Titres de compétence dans les Centres de validation.**

22 nouveaux agréments ont été délivrés à des Centres de validation.

6 nouveaux métiers ont été couverts.

16 renouvellements d'agrément ont été délivrés. Soit 38 dossiers traités.

Sur 37 métiers disponibles au 31.12.2008, 19 faisaient l'objet d'un ou de plusieurs agréments.

**La couverture de l'offre de Titres de compétence reste située à 50 %.**

La couverture géographique se développe.

10 nouveaux métiers seraient couverts lors du premier semestre 2009 dont l'ensemble des métiers liés aux Industries technologiques.

### **Préparer et mettre en œuvre une réforme de l'agrément (audits, modalités de renouvellement, plan d'action, axe standardisation-professionnalisation-responsabilisation)**

Plusieurs axes de réforme ont été préparés :

- Après consultation des auditeurs externes, proposition a été faite d'augmenter la durée de l'agrément de 2 années à 3 années. Ce faisant, le dispositif serait aligné sur une durée courante des agréments. La mise en œuvre de cet axe nécessitait une modification de l'Accord de coopération qui n'a pu être réalisée.
- Une zone de souplesse de 3 mois en amont et en aval de la date anniversaire de l'agrément a été mise en œuvre. Ceci a permis de regrouper plusieurs audits en un seul passage de l'auditeur regroupant ainsi les démarches et diminuant les frais.

- Les centres de validation ont été invités lors des agréments et renouvellement d'agrément à produire un plan d'action relatif à leur niveau de production et aux initiatives qu'ils prendraient en matière de communication et de partenariat. Ils seront invités à produire auprès de leur opérateur un Rapport d'activités permettant le suivi de ces actions. Ces éléments ont été intégrés à la démarche qualité et d'agrément.

### **Réaliser une cartographie de l'offre de validation**

Un tableau synoptique trimestriel a été mis en œuvre. Il permet de suivre l'évolution de l'offre de validation par secteurs d'activités depuis la programmation des commissions de référentiel (Programmée / En cours / Terminée) jusqu'à l'agrément d'un centre (Projet / En cours / Opérationnel). Les centres sont ventilés d'abord par secteurs d'activités et ensuite par provinces. Ce tableau permet donc d'un seul coup d'œil de suivre l'évolution de l'offre. Il est déposé au Comité directeur et à la Commission consultative.

### **Réfléchir et préparer un ajustement de la régulation de l'offre de validation**

Lors du démarrage du dispositif la possibilité a été donnée aux centres de déposer leur demande d'agrément tout au long de l'année. Deux sessions trimestrielles seront dorénavant accessibles aux centres.

La clôture d'une session permettra le dépôt d'un cadastre de l'offre (Titres produits, Agréments/métier, Sessions organisées, Sessions réalisées). L'analyse de ce cadastre deux fois par an permettra de mieux piloter les agréments et le pilotage de l'offre de validation par les centres.

Une réflexion plus large devra être réalisée sur la régulation de l'offre depuis la sélection des métiers par les partenaires sociaux jusqu'à la programmation des sessions par les centres.

## **4.2. PROCESSUS MANAGEMENT**

### **Mettre en œuvre un agenda commun au Comité directeur et à la Commission consultative permettant la réflexion stratégique nécessaire au développement du dispositif.**

L'élargissement de la validation aux champs au-delà de la formation et de l'enseignement requiert des partenariats plus larges au service des parcours des usagers. Un agenda a été élaboré permettant la discussion entre les présidents de la Commission consultative et du Comité directeur. Cette discussion a été élargie aux gouvernements francophones.

Le résultat de ces discussions a été intégré à la préparation de la Note d'orientation stratégique. Une journée de travail a été organisée afin de davantage instruire les discussions. Des collègues français et flamands ont décrits les développements dans leurs pays et régions.

La Note d'orientation stratégique 2009-2013 a ainsi pu être adoptée par les partenaires sociaux bruxellois et wallons, par les Services publics de l'Emploi, par le Consortium et par les Gouvernements. Ce document définit:

- La situation actuelle de la validation des compétences
- Les valeurs ajoutées de la validation
- La logique de développement du dispositif
- Les actions à développer
- Les engagements respectifs de chacune des parties.

### **Mettre en œuvre le Projet FSE COVA 1**

Le développement de la validation est actuellement dépendant des apports financiers européens au travers du Fonds social européen. Un premier dossier a été accepté dans le courant 2008.

Les actions développées dans le cadre de ce dossier vise à ce qu'en 2013, la validation des compétences et les Titres de compétence soient connus auprès des publics et utilisés comme outil de promotion des compétences et d'émancipation sociale notamment au sein des secteurs professionnels.

Le bénéficiaire disposera de l'information relative à la validation dans le cadre de la démarche dans laquelle il est impliqué et via l'organisme qui l'accompagne (p.ex. Service public de l'emploi ou Mission locale) ou qui le représente. Le soutien du bénéficiaire - de sa situation de départ vers la validation de ses compétences - sera progressivement développé ; de la simple information vers l'accompagnement.

Quel que soit le statut ou le niveau de qualification de la personne, les Titres de compétence permettront de valoriser le parcours personnel et professionnel accompli pour stabiliser son emploi, en vue d'une meilleure qualification ou d'un emploi de meilleure qualité.

Les objectifs des actions qui seront développées portent sur trois axes d'action :

- Amont du consortium
- Au sein du consortium de validation
- Aval du consortium

AMONT du consortium		CONSORTIUM de validation			AVAL du consortium	
A. Avant le dispositif	B. Entrée du dispositif	C. Centres de validation	D. Communication	E. Titres de compétences	F. Sortie du dispositif	G. Après le dispositif
Faire connaître aux publics la validation. Développer des filières d'accès.	Intégrer l'accès à la validation à partir des opérateurs Ens. et Form. Prof.	Développer et faire connaître un dispositif crédible, solide et ergonomique pour l'utilisateur.			Valoriser les Titres portés pour l'accès à la formation.	Développer la portabilité du Titre de compétence sur le marché de l'emploi.

Les actions sont en cours de développement comme en témoigne le présent rapport.

Le développement des actions chez les opérateurs pourra être concrétisé au-delà de la mise en œuvre de centres de validation : passage de l'information, structuration de lignes de décision, appui et suivi de l'action dans les centres de validation.

L'action de chargés de mission au sein des opérateurs devra fluidifier la structure du consortium. La structure des groupes de travail qui assurait le passage de l'information et le développement dans la phase de départ pourra être simplifiée dans le courant 2009.

### 4.3. PROCESSUS SUPPORT : A. MÉTHODOLOGIE

A nouveau, le travail méthodologique a été handicapé par les mouvements de personnel.

La guidance des candidats a été redéfinie dans le but d'améliorer la transparence de l'épreuve de validation.

Les centres de validation devront nécessairement informer quant à la nature de la situation professionnelle à laquelle seront confrontés les candidats. Les indicateurs exclusifs seront signalés et deux illustrations d'autres indicateurs seront données.

De plus, décision a été prise de produire un outil de positionnement par métier. Le but de cet outil est :

- De cadrer l'information donnée aux candidats ;
- De susciter la réflexion du candidat par rapport à des éléments critiques des tests par un bref questionnaire standardisé (max 10min) ;
- D'outiller les centres avec des outils de positionnement.

Deux prototypes ont été réalisés. Ils seront testés dans le courant de 2009 et une dizaine d'outils seront livrés aux centres. Ensuite, 10 à 15 outils seront produits par année.

### 4.3. PROCESSUS SUPPORT : B. RESSOURCES HUMAINES

Une partie du cadre de la Cellule exécutive n'a pu être stabilisée et dispose d'un CDD dépendant de l'appui FSE. Quatre membres de l'équipe ont pu trouver un emploi qui correspondait davantage à leurs attentes. Quatre départs se sont échelonnés de mai à novembre 2008.

Un seul remplacement a pu être réalisé en 2008. Trois autres le seront en 2009 de manière à ce que les démarches de recrutement puissent être réalisées.

Entre-temps les actions prioritaires ont été réparties et reprises en charge par le personnel restant.

Un nouveau cadre sera progressivement mis en place dans le courant 2009.

Il faut relever qu'entre la moitié 2004 et la fin 2008 la celex a connu deux tournantes portant sur quasi la moitié de son personnel.

### 4.3. PROCESSUS SUPPORT : C. RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

#### Faire le point du partenariat portant sur l'information-orientation.

Un travail de collaboration a été réalisé avec les Services publics de l'emploi (Le Forem et Actiris) afin de faire le point sur les initiatives précédentes et leurs suivis (Journée d'information du 22 mars 2007, folders et site).

Une relance a été décidée tant au niveau du Forem que d'Actiris. Un appui concret a été apporté tant par le Cabinet Marcourt, pour la Région wallonne, que par les services concernés.

Au-delà du point de situation, deux plans de travail ont été élaborés. L'approche stratégique porte sur :

- La mise en œuvre d'un suivi interne de l'action relative à la validation,
- L'intégration de la validation aux outils internes de communication,
- L'organisation de séances d'information internes au Forem et à Actiris visant quasi l'ensemble des conseillers et leurs responsables en collaboration avec la celex.

Ces plans seront opérationnalisés et mis en œuvre dans le courant 2009.

Les contacts informels ont été maintenus avec les services des **Ervaringsbewijs**.

### 4.3. PROCESSUS SUPPORT : D. COMMUNICATION

Un suivi statistique a été mis en œuvre début 2008 de manière à disposer d'information quant à la manière dont les candidats avaient pris connaissance de la validation des compétences.

Les **sources d'informations** citées en 2008 par les candidats sont dans l'ordre :

1. Les centres de formation
2. Le bouche à oreille
3. Le site internet
4. Les carrefours emploi formation

D'autres sources sont citées de manière très marginale (< 0,01%).

Les **folders sectoriels** ont été développés et diffusés dès qu'une convention était signée : Industries alimentaires, Formelec, Secteur de la Construction. Une affiche a été éditée.

Après son audit en 2007 et suite à un appel d'offre, le **site internet** a été redessiné suivant le cahier des charges avec une triple entrée (usager, entreprise, conseillers) et sera opérationnel dans le courant 2009.

Cinq **manifestations** ont été organisées (inauguration de centres, remise de titres, séminaire) à l'initiative de centres et en collaboration avec la celex. La celex a répondu favorablement à une quarantaine de **réunions d'information**.

### 4.3. PROCESSUS SUPPORT : E. FINANCES

#### 4.3.1. CONSORTIUM

Le coût du consortium est supporté par les opérateurs suivant application de la clé décrétable (FOREM 30%, EPS 30%, Bruxelles formation 20%, IFAPME 16%, SFPME 4%). Les mises des opérateurs sont valorisées au FSE suivant un rapport 50% Part Publique Belge / 50% Recettes Fonds Social Européen.

	Réalisé 2006 en €	Réalisé 2007 en €	Budget 2008	Réalisé 2008
Personnel	411.823	507.556	534.980	514.321
Bureaux garnis	30.463	36.793	37.721	38.633
Biens et services	16.177	25.623	45.646	47.837
Communication	23.984	96.492	68.279	83.587
Déplacements et jetons	17.325	13.766	21.201	16.226
Production	41.471	8.486	4.420	4.403
Frais financiers	235	3.978	29	3.087
Investissements	4.907	2.726	1700	4.758
<b>Total Dépenses</b>	<b>546.385</b>	<b>695.420</b>	<b>713.976</b>	<b>713.152</b>

Le **mode de financement** du Consortium n'a pas été simplifié. Il demeure lourd et complexe comme souligné plusieurs fois par le Réviseur.

Le **Plan comptable** a été ajusté.

#### 4.3.2. SUIVI DU COÛT DES ÉPREUVES

Les épreuves de validation sont subsidiées par les gouvernements.

L'évaluation des compétences requiert des temps, des consommables, des équipements différents. Un coût est établi pour chaque épreuve de manière à être au plus près de la réalité.

Ces coûts sont repris dans un tarif qui intègre actuellement les coûts de l'évaluateur, des consommables, de l'amortissement de l'équipement ainsi qu'un forfait administratif et un forfait pédagogique (préparation et suivi de l'épreuve).

Le coût moyen tarifaire, c-à-d la moyenne des coûts de tous les Titres de compétence, est repris en ligne **A** du tableau ci-dessous.

Le coût moyen des épreuves facturées par les centres en 2008 est repris en ligne **B**. Ce coût diffère du coût moyen tarifaire car les Titres de compétence ne sont pas tous mis en œuvre à la même hauteur.

Le coût moyen des épreuves facturées incluant le défraiement des observateurs est repris en ligne **C**.

	2006	2007	2008
<b>A</b> Coût moyen tarifaire	189 €	199 €	215 €
<b>B</b> Coût moyen épreuves réalisées hors frais d'observateurs	146 €	154 €	159,26 €
<b>C</b> Coût moyen épreuves réalisées avec frais d'observateurs	186 €	178 €	183,13 €

## 4.4. PROCESSUS QUALITÉ

A. Préparer et mettre en œuvre des pratiques de suivi des candidats post-validation.

Une première approche de l'impact de la validation est requise.

Elle est demandée par les partenaires sociaux.

Les **impacts attendus** de la validation des compétences et des Titres de compétence s'expriment en termes :

- Augmentation de l'estime de soi, identité professionnelle plus forte
- Efficacité et efficience des démarches d'insertion à l'emploi ou de mobilité professionnelle souhaitée
- Accès à la formation et allègement des parcours
- Effets aux recrutements externes et internes des entreprises
- Egalité des chances pour les publics peu diplômés

Une **approche quantitative** sur un échantillon aléatoire de 100 usagers en 2008 sera réalisée et idéalement croisée avec une **approche plus qualitative** de 10 usagers.

B. Organiser les échanges de bonnes pratiques entre Centres de validation.

Il s'agit d'attirer l'attention sur des pratiques professionnelles innovantes ou intéressantes identifiées suite à une analyse comparative. Ces démarches pratiques conduisent à des résultats transférables. Certains Centres ont développés de « bonnes pratiques » transférables à d'autres centres.

C. Compléter l'approche par processus.

Le processus est l'élément central d'une approche système. Il doit être en interface avec les autres processus. Il doit être piloté par plusieurs éléments : des indicateurs, une méthode de surveillance et un pilote de processus pour en coordonner les actions.

D. Ajuster les tableaux de bord et statistiques et en optimiser l'exploitation.

Le tableau de bord est l'outil privilégié de la mise sous contrôle du système à piloter : il représente l'évolution des activités et mesure l'atteinte des objectifs, tout en reflétant les conséquences des décisions prises. Il s'agit de décliner les objectifs en indicateurs de performance. Toute statistique relative au système d'information peut y figurer.

## 4.5. OBJECTIFS 2009

### 1. Processus management

- 1.1. Mettre en œuvre le dossier FSE.
- 1.2. Améliorer l'articulation entre opérateurs
- 1.3. Préparer la régulation de l'offre
- 1.4. Mettre en œuvre le suivi de la Nostra
- 1.5. Développer les relations sectorielles au travers de conventions
- 1.6. Elargir le nombre de secteurs impliqués dans la validation

### 2. Processus clé : élaborer des référentiels

- 2.1. Programmer les corefs sur deux années
- 2.2. Développer des référentiels pour 10 nouveaux métiers
- 2.3. Assurer l'écolage des nouveaux experts
- 2.4. Assurer la veille de la production

### 3. Processus clé : organiser l'agrément des centres

- 3.1. Augmenter de 20% la couverture des Titres de compétence disponibles
- 3.2. Mettre en œuvre la réforme de l'agrément

### 4. Processus clé : gérer le processus de validation

- 4.1. Organiser 780 épreuves
- 4.2. Mettre en œuvre l'informatisation de la gestion administrative
- 4.3. Définir les dispenses en formation pour 50% des métiers

## **5. Processus support : méthodologie**

- 5.1. Développer un outil de positionnement
- 5.2. Préparer l'élargissement de la méthodologie
- 5.3. Préparer la simplification du cadre organisationnel des épreuves
- 5.4. Réfléchir à l'accès aux épreuves des publics fragilisés (allochtones et handicapés)

## **6. Processus support : ressources humaines**

- 6.1. Développer les démarches de professionnalisation des acteurs des centres
- 6.2. Mise en œuvre de la guidance

## **7. Processus support : relations avec les partenaires**

- 7.1. Informer et sensibiliser les conseillers d'Actiris et du Forem
- 7.2. Mettre en œuvre le partenariat avec les cellules de reconversion
- 7.3. Réaliser un partenariat avec un CSEF
- 7.4. Préparer le partenariat avec les Missions régionales
- 7.5. Informer l'Union des villes et Communes

## **8. Processus support : communication**

- 8.1. Mettre en œuvre et développer le site de la validation
- 8.2. Réaliser un support vidéo de présentation de la validation
- 8.3. Suivre et développer les productions imprimées
- 8.4. Réaliser un événement sous-régional
- 8.5. Mener une réflexion stratégique

## **9. Processus support : finances**

- 9.1. Effectuer le suivi des démarches comptables, financières, budgétaires et fiscales

## **10. Processus support : secrétariat**

- 10.1. Ajuster le mode d'organisation du secrétariat

## **11. Processus qualité**

- 11.1. Développer le suivi des candidats post-validation
- 11.2. Améliorer les processus qualité de la celex
- 11.3. Développer des synergies avec le MWQ

## 5. BUDGETS

### 5.1. MISSION STATUTAIRE

Les missions statutaires du Consortium sont définies aux articles 5 et 7 de l'Accord de coopération :

Art. 5. Les missions du Consortium sont :

- 1° organiser l'agrément des centres de validation, notamment l'instruction des demandes d'agrément et la planification des audits d'agrément ;
- 2° coordonner l'offre de validation des compétences et favoriser son développement, notamment sur base de la note d'orientation stratégique du processus de validation, visée à l'article 11, alinéa 2, 2° ;
- 3° assurer le suivi des demandes de validation ;
- 4° établir la méthodologie d'évaluation des compétences, commune aux centres de validation ;
- 5° élaborer les référentiels de validation visés à l'article 19 ;
- 6° organiser la coordination des référentiels de validation avec les référentiels métier et de qualification, en liaison avec le FOREM, en son entité « Régisseur-ensemblier », l'Office bruxellois de l'emploi, ci-après dénommé ORBEM, les organisations représentatives des travailleurs ainsi que les organisations représentatives des employeurs, dans une optique européenne, fédérale, communautaire et régionale ;
- 7° prendre les dispositions nécessaires pour assurer la confidentialité des informations recueillies au cours des activités de validation à tous les niveaux de l'organisation du processus ;
- 8° favoriser la reconnaissance, au point de vue légal, réglementaire ou normé, des Titres de compétence au sein des autres systèmes de validation belges et européens ;
- 9° assumer la mission générale d'organisation et de gestion de l'ensemble du processus de validation ;
- 10° établir un rapport d'activités annuel et le soumettre à des fins d'évaluation à la Commission consultative visée à l'article 11.

Art. 7 §3. Le comité directeur est responsable de l'organisation et de la gestion du processus de validation tel qu'instauré par le présent accord. Ses fonctions couvrent, notamment :

- 1° le suivi des missions définies à l'article 5 et les décisions opérationnelles qui en découlent ;
- 2° la surveillance de la mise en œuvre du processus de validation ;
- 3° l'élaboration de plans d'action annuels, en ce compris les aspects budgétaire et financier ;
- 4° l'exécution des décisions prises par les parties contractantes ;
- 5° la constitution, après avis de la Commission consultative visée à l'article 11, de commissions de référentiels visées à l'article 9.

### 5.2. MISSION DÉLÉGUÉE

En plus de ses missions statutaires, le Consortium gère le financement des sessions de validation (sessions et observateurs).

Chaque année, sur base des objectifs des opérateurs, une dotation est demandée aux gouvernements. Cette dotation est reversée aux opérateurs ou directement aux centres de validation, sur base de justificatifs, au prorata du nombre de validations effectivement réalisées par ces derniers. Le solde non utilisé lors de l'année civile est remboursé aux gouvernements.

Ces opérations sont intégrées à la comptabilité du Consortium et font également l'objet de l'examen d'un Réviseur d'entreprise.

Gouvernement	Opérateurs	Coûts centres	Honoraires observateurs	Déplacements observateurs	Coût total	Nombre d'épreuves	Coût moyen par épreuve
COCOF	BXL FO	14 527,00	1 400,00	205,16	16 132,16		
	IRIS TECH	300,00	200,00	3,00	503,00		
	TOTAL	14 827,00	1 600,00	208,16	16 635,16	81	205,37
	SFPME	3 657,00	800,00	100,22	4 557,22	19	239,85
	TOTAL COCOF	14 484,00	2 400,00	308,38	21 192,38	100	211,92
RW	FOREM	67 770,00	10 400,00	933,67	79 103,67		
	COACH	2 796,00	600,00	93,96	3 489,96		
	TECHNIFUTUR	-	400,00	29,56	429,56		
	TOTAL	70 566,00	11 400,00	1 057,19	83 023,19	487	170,48
	IFAPME	9 140,00	1 900,00	281,58	11 321,58		
	AUTOFORM	-	100,00	9,40	109,40		
	TOTAL	9 140,00	2 000,00	290,98	11 430,98	55	207,84
	TOTAL RW	73 706,00	13 400,00	1 348,17	94 454,17	542	174,27
CF	EPS	45 300,00	4 000,00	56,27	49 356,27	259	190,56
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>143 490,00</b>	<b>19 800,00</b>	<b>1 712,82</b>	<b>165 002,82</b>	<b>901</b>	<b>183,13</b>

## 6. ANNEXES

### 6.1. LISTE DES UNITÉS DE COMPÉTENCE DISPONIBLES ASSOCIÉES AUX MÉTIERS PAR SECTEUR

Secteurs d'activités	Métiers	Unités de compétences
ADMINISTRATIF	AIDE-COMPTABLE	ACP1 : Tenir la comptabilité fournisseurs sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique
		ACP2 : Tenir la comptabilité clients sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique
		ACP3 : Tenir la comptabilité financière au moyen de l'outil informatique
		ACP4 : Assister le responsable dans les travaux de clôtures et dans le traitement des opérations diverses y compris la collecte et l'échange d'informations notamment dans le domaine social et l'établissement de la déclaration TVA au moyen de l'outil informatique
	EMPLOYE ADMINISTRATIF	EMPLADMIN1 : Gérer un dossier (de la constitution à l'archivage)
EMPLADMIN2 : Réaliser une synthèse simple exploitant des données préalablement saisies		
EMPLOYE DES SERVICES COMMERCIAUX	EMPLCOM1 : Assurer l'administration des ventes, de l'information à l'offre	
	EMPLCOM2 : Assurer l'administration des ventes, de la commande à la facturation	
OPERATEUR CALL CENTER	OPCL1 : Gérer les contacts entrants	
	OPCL2 : Gérer les contacts sortants	
ALIMENTATION	DECOUPEUR-DESOSSEUR	DECDES1 : Découper et désosser des bovins et chevalins
		DECDES2 : Découper et désosser des porcins
		DECDES3 : Découper et désosser des ovins ou caprins
	OUVRIER BOULANGER-PÂTISSIER	BOULPAT1 : Réaliser différentes sortes de pains et de croquants (pistolets, baguettes, etc)
		BOULPAT2 : Réaliser différentes sortes de tartes, de viennoiseries et de brioches
		BOULPAT3 : Réaliser différents produits de pâtisserie à base de pâte feuilletée, de pâte à choux, de pâte à desserts secs et de meringues
BOULPAT4 : Réaliser différents produits de pâtisserie à base de pâte grasse, de biscuits et modeler du massepain		
PREPARATEUR-VEUNDEUR EN BOUCHERIE	PVBOUCH1 : Préparer des produits de boucherie	
	PVBOUCH2 : Vendre des produits de boucherie	
AUTOMOBILE	MECANICIEN D'ENTRETIEN DE VOITURES PARTICULIERES ET VEHICULES UTILITAIRES LEGERS	MECENTAUTO1 : Réaliser l'entretien courant du véhicule
		MECENTAUTO2 : Réaliser l'entretien complet du véhicule
		MECENTAUTO3 : Réaliser des petites réparations courantes et le montage d'un accessoire
	MECANICIEN REPARATEUR DE VOITURES PARTICULIERES ET VEHICULES UTILITAIRES LEGERS	MECREPAUTO1 : Réaliser des entretiens et des réparations mécaniques avec pose de diagnostic
		MECREPAUTO2 : Réaliser des réparations électrotechniques
		MECREPAUTO3 : Réaliser des opérations de diagnostic et de paramétrage sur des circuits électrotechniques simples
CHIMIE	OPERATEUR DE PRODUCTION DES INDUSTRIES DE CHIMIE DE BASE	OPC1 : Surveiller et intervenir dans un procédé de fabrication chimique (Chimie de base )
		OPC2 : Réaliser des analyses chimiques de contrôle (Chimie de base)
		OPC4 : Assurer la maintenance de premier niveau d'une installation chimique (Chimie de base et/ou pharmacie)
	OPERATEUR DE PRODUCTION EN PLASTURGIE	OPPLAS1 : Surveiller et intervenir dans un procédé de plasturgie
		OPPLAS2 : Assurer la maintenance de premier niveau d'une presse et de ses périphériques

CONSTRUCTION	CARRELEUR	CARRE1 : Réaliser une pose de carreaux au sol sur chape fraîche
		CARRE2 : Réaliser une pose collée de carreaux de sol sur chape sèche (ou durcie) existante et de carreaux sur des parois verticales
		CARRE3 : Réaliser une pose de carreaux au sol selon la méthode traditionnelle
		CARRE4 : Réaliser une chape et un cimentage destinés à être carrelés
COFFREUR	COF1 : Réaliser un coffrage traditionnel	
	COF2 : Réaliser un coffrage en éléments modulaires	
CONDUCTEUR D'ENGINS DE TERRASSEMENT	CONENTER1 : Exécuter des travaux de nivellement à l'aide du bulldozer	
	CONENTER2 : Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide de la pelle hydraulique	
	CONENTER3 : Exécuter des manutentions de matériaux à l'aide du chargeur frontal	
	CONENTER4 : Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide d'une chargeuse pelleuse	
	CONENTER5 : Transporter des matériaux à l'aide d'un dumper	
COUVREUR	COUV1 : Installer le matériel pour les travaux en hauteur. Réaliser la pose de sous-toitures souples et contre-lattage	
	COUV2 : Réaliser des couvertures en ardoises	
	COUV3 : Réaliser des couvertures en tuiles	
	COUV4 : Réaliser des couvertures métalliques	
	COUV5 : Réaliser l'évacuation des eaux pluviales	
INSTALLATEUR SANITAIRE	INSANIT1 : Monter les tuyauteries d'alimentation d'eau et d'évacuation	
	INSANIT2 : Monter les appareils sanitaires et mettre en service l'installation sanitaire	
	INSANIT3 : Monter des installations gazières et les mettre en service	
	INSANIT4 : Assurer le dépannage et l'entretien des installations sanitaires et gazières	
MACON	MAC1 : Réaliser des ouvrages en maçonnerie traditionnelle avec pose d'étanchéité et d'isolation thermique	
	MAC3: Réaliser des ouvrages simples en béton armé rencontrés dans des constructions de type unifamilial	
	MAC5 : Réaliser des égouttages et des réseaux d'évacuation dans des constructions de type unifamilial	
MONTEUR EN CHAUFFAGE CENTRAL	MONCC1 : Réaliser une installation de chauffage central par assemblage mécanique et sertissage	
	MONCC2 : Réaliser une installation de chauffage central par soudo-brasage, soudure autogène et assemblage mécanique	
	MONCC3 : Réaliser l'équipement du local chaufferie	
PEINTRE EN BÂTIMENT	PEINBAT1 : Préparer les surfaces des subjectiles destinés à recevoir des finitions types : Peintures, revêtement souple de mur et/ou de sol	
	PEINBAT2 : Réaliser les peintures de différents subjectiles	
	PEINBAT3 : Réaliser la pose d'un revêtement mural souple	
	PEINBAT4 : Réaliser la pose d'un revêtement de sol souple	
PEINTRE INDUSTRIEL	PEINT INDUS1 : Réaliser le traitement manuel de la surface d'une pièce métallique	
	PEINT INDUS2 : Réaliser le traitement par pistelage d'une surface métallique	
	PEINT INDUS3 : Préparer mécaniquement la surface d'une pièce métallique	
	PEINT INDUS4 : Réaliser un traitement de surface par projection de métal en fusion	
PLAFONNEUR	PLAF1 : Réaliser un plafonnage monocouche	
	PLAF 2 : Réaliser un cimentage et une finition extérieurs	
	PLAF 3 : Réaliser une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur ossature	
	PLAF 4 : Réaliser une cloison en carreaux de plâtre	
OUVRIER DE VOIRIE	OUVVOI1 : Effectuer la pose d'un réseau d'égouts	
	OUVVOI2 : Effectuer la pose de conduites rigides diverses (eau)	
	OUVVOI3 : Effectuer la pose d'éléments linéaires	
	OUVVOI4 : Effectuer un revêtement de pavés et de dalles	
	OUVVOI5 : Réaliser des travaux d'entretien de voirie y compris la pose d'éléments de mobilier urbain	

	POSEUR DE FERMETURES MENUISEES	POSFERME1 : Réaliser la pose d'une porte équipée d'un volet mécanique POSFERME2 : Réaliser la pose d'une porte intérieure
CULTURE	AUXILIAIRE TECHNIQUE DU SPECTACLE	AUXISPEC1 : Transporter et placer le matériel de spectacle AUXISPEC 2 : Câbler le matériel de spectacle et effectuer des réparations de base
ELECTRICITE	INSTALLATEUR ELECTRICIEN INDUSTRIEL	INELIND1 : Monter des installations électriques industrielles INELIND2 : Dépanner des installations électriques industrielles
	INSTALLATEUR ELECTRICIEN RESIDENTIEL	INELRE1 : Réaliser une installation électrique INELRE2 : Assurer le dépannage d'une installation électrique
	MONTEUR FRIGORISTE	MOFROI1 : Réaliser un montage frigorifique de tuyauterie en cuivre MOFROI2 : Procéder au montage des composants d'une installation frigorifique avant mise en service
NON-MARCHAND	AIDE-MENAGERE	AIM1 : Réaliser les tâches d'entretien courant de la maison AIM2 : Assurer l'entretien du linge
	ASSISTANTE MENAGERE EN COLLECTIVITE	ASME1 : Participer à l'entretien des locaux et au service des repas ASME2 : Assurer l'entretien du linge
SECTEUR VERT	GRIMPEUR-ELAGUEUR	GRIMPELAG1 : Réaliser des travaux de taille sur un arbre GRIMPELAG2 : Réaliser des travaux de démontage d'un arbre
TECHNIQUE	MECANICIEN AUTOMATICIEN	MECAUTOMAT1 : Monter, à partir d'un plan, des éléments mécaniques d'ensembles mécaniques, hydrauliques ou pneumatiques MECAUTOMAT2 : Poser sur un ensemble électromécanique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel MECAUTOMAT3 : Poser sur un ensemble électropneumatique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel MECAUTOMAT4 : Poser sur un électrohydraulique de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel MECAUTOMAT5 : Poser, sur un équipement pluritechnologique automatisé, un diagnostic de dysfonctionnement qui identifie l'élément défectueux dans les technologies de la mécanique, de la pneumatique et de l'hydraulique
	MECANICIEN D'ENTRETIEN INDUSTRIEL	MECENT1 : Intervenir sur un ensemble pluritechnologique et en cas de dysfonctionnement, participer à la pose d'un diagnostic. MECENT2 : Réaliser un entretien préventif et la remise en état d'organes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques
	OPERATEUR DE PRODUCTION DES INDUSTRIES DU VERRE	OPV1 : Démarrer et arrêter la production OPV2 : Conduire la ligne
	TECHNICIEN EN SYSTEME D'USINAGE	TECUS1 : Réaliser les opérations principales sur un tour conventionnel TECUS2 : Réaliser les opérations principales sur une fraiseuse conventionnelle TECUS3 : Réaliser les opérations principales sur un tour à commande numérique TECUS4 : Réaliser les opérations principales sur une fraiseuse à commande numérique TECUS5 : Réaliser les opérations principales de rectification plane TECUS6 : Réaliser les opérations principales de rectification cylindrique
	TOLIER INDUSTRIEL	TOLIND1 : Préparer des éléments métalliques avant mise en forme et assemblage TOLIND2 : Mettre en forme des éléments métalliques TOLIND3 : Assembler des éléments métalliques
	TUYAUTEUR INDUSTRIEL	TUYIND1 : Préparer des éléments de tuyauteries métalliques avant assemblage TUYIND2 : Réaliser et installer des supports TUYIND3 : Mettre en forme des éléments de tuyauteries métalliques TUYIND4 : Assembler des tuyauteries métalliques

SERVICES AUX PERSONNES	COIFFEUR	COIF1 : Réaliser une coupe homme avec shampooing et coiffage
		COIF2 : Réaliser une coupe dame avec shampooing et coiffage
		COIF3 : Réaliser une coloration avec shampooing et coiffage
		COIF4 : Réaliser une permanente / soutien des cheveux avec shampooing et coiffage

## 6.2. LISTE DES CENTRES DE VALIDATION AGRÉÉS

	Nom du centre	Adresse	Métier
1	FOREM Formation Centre de Mons	Rue des Verts Pâturages 10 7000 Mons	Aide-comptable / Monteur Frigoriste
2	Bruxelles Formation Construction	Chaussée de Vilvoorde 66 1120 Neder-Over-Heembek	Maçon / Installateur sanitaire / Carreleur
3	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège	Rue Saint-Laurent 33 4000 Liège	Mécanicien d'entretien industriel
4	Epicuris ( IFAPME)	Rue de Waremmes 101 4530 Villers-le-Bouillet	Découpeur-désosseur / Préparateur vendeur en boucherie / Ouvrier boulanger-pâtissier
5	FOREM Formation Centre de Floreffe	Rue Riverre 13 5150 Floreffe	Aide-comptable
6	FOREM Formation Centre de Nivelles	Rue du Progrès 5 1400 Nivelles	Aide-comptable
7	FOREM Formation Centre du Val Benoît Liège	Rue Ernest Solvay 13 4000 Liège	Aide-comptable
8	FOREM Formation Construction Centre de Liège	Rue de Wallonie 21 4460 Grâce-Hollogne	Maçon / Couvreur / Carreleur
9	FOREM Formation Construction Centre de Charleroi	Rue du 11 Novembre 83 6200 Châtelain	Maçon / Couvreur / Conducteur d'engins / Carreleur / Peintre en bâtiment
10	FOREM Formation Centre de Libramont	Avenue Herbofin 37 6800 Libramont	Couvreur / Maçon
11	FOREM Formation Centre Construction de Verviers	Rue des Chapeliers 128 4800 Ensival	Maçon / Carreleur / Couvreur / Installateur sanitaire
12	FOREM Formation Centre d'Heusy	Rue Jean Gome 8 4802 Heusy	Aide-comptable
13	Bruxelles Formation Bureau & Services	Place Rouppe 16 1000 Bruxelles	Aide-comptable
14	FORMAT PME / FORMATTOIT (IFAPME)	Rue Saucin 66 5032 Les Isnes	Couvreur - Monteur Frigoriste
15	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Mouscron-Comines-Picardie	Rue Romaine 40 7780 Comines	Aide-comptable / Installateur sanitaire - Aide-ménagère
16	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles	Av. Charles Thielemans 2 1150 Bruxelles	Aide-comptable
17	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Libramont	Avenue Herbofin 39 6800 Libramont	Carreleur
18	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy-Waremme	Quai de Compiègne 4 4500 Huy	Aide-Ménagère - Employé administratif
19	IRIS TECH +	Rue Saint-Denis 95 1190 Bruxelles	Mécanicien d'entretien industriel
20	Espace Formation PME Infac-Infobo (SFPME)	Rue de Stalle 292b 1180 Bruxelles	Peintre en bâtiment / Coiffeur / Carreleur
21	Formation PME ASBL - Membre du réseau IFAPME pour les arrondissements de Liège et Huy-Waremme. Repris pour la validation sous l'appellation « Centre de validation du Château »	Rue du Château Massart 70 4000 Liège	Aide-comptable / Maçon / Employé administratif
22	FOREM Formation Centre de Charleroi	Rue de Montigny 40 6000 Charleroi	Employé administratif
23	Centre de validation IFAPME Mons-Borinage-Centre	Rue des Boulonneries 1 7100 La Louvière	Ouvrier Boulanger-pâtissier / Préparateur vendeur en boucherie
24	FOREM Formation Centre de Mouscron	Rue de l'Echauffourée 1 7700 Mouscron	Opérateur call center
25	Forem Formation - Pigments de Strépy-Bracquegnies	Quai Pont du Canal 5 7110 Strépy-Bracquegnies	Peintre industriel

26	Centre de validation des compétences Sud-Luxembourg	Chemin de Weyler, 2 6700 Arlon	Monteur Frigoriste
27	FORMATION PME Luxembourg	Rue de la Scierie 32 6800 Libramont	Ouvrier boulanger-pâtissier / Coiffeur-coiffeuse
28	Centre de Validation des Compétences Coiffure de Liège	Rue Pré du Cygne 2 4020 Liège	Coiffeur-coiffeuse
29	Centre de Validation des Compétences Coiffure de Charleroi	Boulevard Tirou 209-211 6000 Charleroi	Coiffeur-coiffeuse
30	Centre de Validation du CFPME de Dinant (Ifapme)	Rue Fétis 61 5500 Dinant	Installateur électricien résidentiel
31	Forem Formation Centre de Tubize	Rue de Bruxelles 109 1480 Tubize	Peintre en bâtiment
32	AutoFORM de Liège	Rue Saint-Nicolas 68 4000 Liège	Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers

## 6.3 COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

Présidente : Madame Myriam SCHAUWERS (Enseignement de Promotion sociale)  
 Vice-Président(es) : Monsieur Michel PEFFER (Bruxelles Formation)  
 Madame Maryse MENU (Forem Formation)  
 Secrétaire : Madame Danielle COOS (cellule exécutive)

### LISTE DES ORGANISATIONS ET DE LEURS REPRÉSENTANTS EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE

Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2008	Modifications intervenues en 2008
<b>FOREM Formation</b>	
<b>Membres effectifs :</b>	
- Madame Maryse MENU (Vice-Présidente)	-
- Monsieur Robert LOOP	- Monsieur Noël SCHERER (19.09.08)
<b>Membres suppléants :</b>	
-	- Monsieur Robert LOOP (19.09.08)
- Madame Catherine DERUISSEAU	-
<b>Bruxelles Formation</b>	
<b>Membres effectifs :</b>	
- Monsieur Michel PEFFER (Vice-Président)	-
- Monsieur Marc THOMMES	- Madame Jocelyne PIRDAS (13.05.09)
<b>Membres suppléants :</b>	
- Madame Jocelyne PIRDAS	- Monsieur Marc THOMMES (13.05.09)
- Madame Martine SCHOUKENS	-
<b>Enseignement de la promotion sociale</b>	
<b>Membres effectifs :</b>	
- Madame Myriam SCHAUWERS (Présidente)	
- Monsieur Yves DECHEVEZ	
<b>Membres suppléants :</b>	
- Monsieur Georges CHAVAGNE	
- Monsieur Gérard BOUILLOT	
<b>IFAPME</b>	
<b>Membres effectifs :</b>	
- Monsieur Jacques BOUNAMEAUX	
<b>Membres suppléants :</b>	
- Monsieur Jean-Pierre BRAINE	
<b>Service Formation PME</b>	
<b>Membres effectifs :</b>	
- Madame Claudine CORNET	- Madame Agnès DE GOUY (02.07.08)
<b>Membres suppléants :</b>	
- Monsieur Philippe ROYER	- Monsieur Georges DUBOIS (02.07.08)

**LISTE DES ORGANISATIONS ET DE LEURS REPRÉSENTANTS EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE****Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2008****Modifications intervenues en 2008****FOREM Conseil**

Membres effectifs :

- Madame Claude ERGOT

- Madame Natacha MALCHUS (04.03.08 à décembre 2008)

- Madame Nathalie ETIENNE

**Membres suppléants :**

- Madame Natacha MALCHUS

- Madame Bénédicte DRUGMAND (04.03.08 à décembre 2008)

- Monsieur Philippe LEONARD

**ACTIRIS****Membres effectifs :**

- Monsieur Mohammed GHALI

**Membres suppléants :**

-

- Madame Isabelle MACKIW (Août 2008)

**IFAPME****Membres effectifs :**

- Monsieur Claude WATTIEZ

**Membres suppléants :**

-

**COMMISSAIRES DES GOUVERNEMENTS****Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2008****Modifications intervenues en 2008****COCOF**

- Monsieur Jean-Pierre LANDRAIN

**Communauté française**

- Monsieur Paul SIMAR

**Région wallonne**

- Monsieur Patrick JOSSENS

**6.4 COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE ET D'AGRÈMENT**

Président : Monsieur Eric ROBERT (Agoria Wallonie)  
 Vice-Président : Monsieur François LAURENT (CSC Energie Chimie)  
 Secrétaire : Madame Danielle COOS (cellule exécutive)

**LISTE DES ORGANISATIONS ET DE LEURS REPRÉSENTANTS EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE****Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2008****Modifications intervenues en 2008****Travailleurs****Membres effectifs :**

- Monsieur Philippe VAN MUYLDER (Interrégionale FGTB Bruxelles)

- Madame Annick THYRE (FGTB wallonne)

- Madame Isabelle MICHEL (CEPAG)

- Monsieur Jean-Marie LANSBERG (CEPAG) (31.03.09)

- Monsieur Michel PLUVINAGE (CSC Bruxelles)

- Madame Marie-Hélène SKA (Service d'études CSC)

- Monsieur François LAURENT (CSC Energie chimie)

- Monsieur Marc WILLAME (CGSLB)

**Membres suppléants :**

- Monsieur Eric BUYSENS (FGTB Bruxelles)

- Madame Anne-Marie ROBERT (CEPAG)

- Madame Christiane CORNET (IRW-CGSP Enseignement)

- Madame Béatrice LOUVIAUX (Service d'Études CSC Métal)
- Monsieur André BRULL (CSC Enseignement)
- Madame Lucienne DAUBIE (CSC Enseignement)
- Monsieur Philippe VANDENABEELE (CGSLB)

#### **Employeurs**

##### **Membres effectifs :**

- Madame Pascale HERMANS (FEVIA Wallonie)
- Monsieur Eric ROBERT (Agoria Wallonie)
- Madame Nathalie BERGERET (Confédération construction wallonne)
- Monsieur Michel VANQUAETHEM (AGORIA)
- Madame Laura BELTRAME (UWE) (02.06.08)
- Madame Francine WERTH (UCM Bruxelles)
- Monsieur Pierre THONON (UEB)

##### **Membres suppléants :**

- Monsieur Thierry DEVILLEZ (UWE)
- Monsieur Lionel SCHAFER (FEBELTEX)
- Monsieur Pierre MALAISE (CESSOC)
- Monsieur Fabian SCUVE (FEDICHEM)
- Monsieur Charles ISTASSE (UCM)
- Monsieur Georges DUBOIS (EFPME)
- Madame Françoise NYSENS (Confédération construction Bruxelles)

#### **FOREM Conseil**

##### **Membres effectifs :**

- Madame Sylvie OSTERRIETH

##### Membres suppléants :

- Monsieur Michel ORBAN

#### **ORBEM**

##### **Membres effectifs :**

- Monsieur Mohamed GHALI

##### **Membres suppléants :**

- Madame Nathalie ISTA
- Madame Isabelle MACKIW (05.09.08)

### **LISTE DES ORGANISATIONS ET DE LEURS REPRÉSENTANTS EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE**

#### **Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2008**

#### **Modifications intervenues en 2008**

##### **Observatoire bruxellois de l'emploi**

##### **Membres effectifs :**

- Monsieur Stéphane THYS

##### **Membres suppléants :**

- Madame Amandine BERTRAND

##### **Observatoire wallon de l'emploi**

##### **Membres effectifs :**

- Madame Anne DEPREZ

##### **Membres suppléants :**

- Monsieur Olivier COLICIS

##### **Comité directeur du Consortium**

##### **Membres effectifs :**

- Madame Maryse MENU
- Monsieur Robert LOOP (18.09.08)
- Monsieur Jacques BOUNAMEAUX

- Monsieur Michel PEFFER
- Monsieur Gérard BOUILLOT
- Madame Claudine CORNET

**Membres suppléants :**

- Monsieur Robert LOOP
- Monsieur Jean-Pierre BRAINE
- Monsieur Marc THOMMES
- Madame Myriam SCHAUWERS
- Monsieur Philippe ROYER

- Monsieur Marc THOMMES (13.05.09)

- Madame Agnès DE GOUY (14.05.09)

- Madame Maryse MENU (18.09.08)

- Madame Jocelyne PIRDAS (13.05.09)

- Madame Isabelle VAN MAAREN (14.05.09)

---

**Cellule exécutive du Consortium**

**Membres effectifs :**

- Monsieur Alain KOCK

**Membres suppléants :**

- Madame Danielle COOS

---

**Représentants de la Ministre Présidente de la Communauté française**

**Membres effectifs :**

- Madame Myriam SCHAUWERS

**Membres suppléants :**

- Monsieur Quentin DAVID

---

**Représentants de la Ministre en charge de l'EPS**

**Membres effectifs :**

- Monsieur Hervé PETRE  
(Président de la Commission de concertation de l'EPS)

**Membres suppléants :**

- Monsieur Raymond VANDEUREN  
(Président du Conseil supérieur de l'EPS)

---

**Représentants du Ministre de l'Emploi exerçant la co-tutelle sur le FOREm**

**Membres effectifs :**

- Madame Raymonde YERNA

**Membres suppléants :**

- Monsieur Frédéric DUCHENE

---

**Représentants de la Ministre wallonne de la Formation exerçant la co-tutelle sur le FOREm**

**Membres effectifs :**

- Madame Carol DESCAMP

**Membres suppléants :**

- Madame Valérie BAESCH

---

**Représentants de la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de la formation professionnelle**

**Membres effectifs :**

- Monsieur Jean-Pierre LANDRAIN

**Membres suppléants :**

- Monsieur Ludovic SURIN

---

**Président de la Commission de recours et son suppléant**

**Membres effectifs :**

- Monsieur Jo LEONARD

**Membres suppléants :**

- Monsieur Pierre FLAMENT

## 6.5 AGENDA 2008

### 6.5.1. AGENDA DU COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité directeur a tenu 8 réunions en 2008.

Il a tenu également une réunion extraordinaire, le 20 août 08 consacrée à la **réalisation d'un recueil de pistes stratégiques pour le développement de la validation.**

Systématiquement, un point de suivi des centres et des commissions de référentiels a été tenu.

**Les principaux points à son ordre du jour figurent ci-après.**

---

#### 16 janvier 08

- Cadre francophone des certifications
- Communication : présentation du plan de communication pour le 1<sup>er</sup> semestre 2008

---

#### 27 février 08

- Présentation du Plan d'actions prioritaires de la Célex
- Proposition de convention sectorielle
- Cartographie des centres de validation : présentation du tableau de répartition géographique des centres

---

#### 9 avril 08

- Statistiques des centres de validation
- Titres et passerelles : les parcours qualifiants ouverts aux détenteurs de Titres de compétence
- Réorganisation de la cellule exécutive
- Rapport d'activités 2007 : présentation d'un canevas commun aux différents opérateurs

---

#### 21 mai 08

- Budget 2007 : dépôt des comptes de l'exercice 2007
- Volet objectifs 2008/ actions FSE
- Propositions d'amélioration du dispositif : la réforme de l'agrément des centres : proposition de délibération approuvée
- Communication : approbation de l'appel d'offres pour les imprimés

---

#### 2 juillet 08

- Budget 2007 : approbation du rapport du réviseur
- Budget 2008 : proposition de trésorerie
- Communication : cahier de charges pour le bureau virtuel
- Simplifications administratives y compris la modification du R.O.I. des centres de validation et de la charte éthique : proposition de délibération approuvée
- Convention entre le Consortium et le secteur de la construction
- Plan d'actions des centres (demande d'agrément et de renouvellement d'agrément) conclusions du test réalisé dans 3 centres pilotes : proposition de délibération approuvée
- Accord de coopération : Propositions de modifications

---

#### 10 septembre 08

- Simplification de la procédure d'agrément : proposition de délibération approbation
- Projet FSE, 2<sup>e</sup> appel à projets : recueil des propositions
- Budget 2009 : Premier tour de table
- Accès à la profession : retour des contacts avec le cabinet de la Ministre Laruelle et avec le Ministère des Affaires économiques.
- Les chargés de mission validation des différents opérateurs : retour de la réunion du 27 août
- Synthèse des rencontres avec les cellules de reconversion
- Situation de l'équipe de la célex et les répercussions sur le plan de travail
- Parution du folder sectoriel de Formelec
- Parution du rapact 2007

---

#### 15 octobre 08

- Suivi de l'appel d'offre pour le bureau virtuel (présentation, discussion, demande de budget supplémentaire)
- Budget 2009 : Proposition : Approbation, à la suite des réunions du GT coûts et du Bureau
- Indexation des mises publiques : proposition de délibération
- Statistiques des centres de validation au 15 octobre 08
- Projet Nostra 2009
- Communication : retour du contact avec Actiris

### 3 décembre 08

---

- Centres de validation : Rappel de la procédure d'application à partir du 1er janvier 2009, sur base de la fiche de décision n°50.
- Révision de documents des Centres : revue de direction, plan d'actions
- Rappel de la procédure de rapport d'activités
- Demande de mandat pour un groupe à tâches préparatoire à l'accès à la profession
- Point de situation de l'engagement de personnel au sein de la célex (experts méthodologiques et chargé de communication)
- Chargés de mission validation : la professionnalisation au sein du dispositif de validation des compétences : présentation et demande de mandat
- Nostra 2009 : présentation du texte et des priorités établies
- Perspectives pour les démarches qualités au sein du Consortium : bref retour de la réunion organisée par le Forem ; note perspective : première présentation

## 6.5.2. AGENDA DE LA COMMISSION CONSULTATIVE ET D'AGRÉMENT

La Commission consultative a tenu 6 réunions. Les principaux points à son ordre du jour figurent ci-dessous.  
La réunion du 13 novembre a été consacrée à la préparation de la Nostra.

### 29 février 08

---

- Approbation de 5 renouvellements de Centres de validation
- Approbation de 3 centres de validation
- Infos sur la communication
- Conventions avec les secteurs (invité Laurent Gall, secteur des industries alimentaires)
- Evolution des contacts avec la validation des compétences en Flandre
- Dossiers de sélection des métiers

### 18 avril 08

---

- Dossiers d'agrément et de renouvellement d'agrément de centres de validation ( 2 renouvellements et 1adoption)
- Titres de compétence et mobilités : présentation et discussion d'une Note de travail « Les parcours qualifiants ouverts aux détenteurs de Titres de compétence»
- Rapport d'activités 2007 : présentation d'une première version. Discussion
- Dossiers de demande de métiers pour la validation des compétences :
- Transmis par Céfora : Technicien helpdesk, Technicien PC et réseaux, Réceptionniste-téléphoniste, Vendeur automobile
- Transmis par Formelec : Installateur électricien tertiaire, Technicien des arts de la scène

### 13 juin 08

---

- Articulation entre Titres de compétence et formation (deuxième priorité Addendum Nostra 2008) : Information suite au travail réalisé pour les métiers de Maçon et d'Aide-comptable
- Agenda tripartite (coda / gouvernements / codi) : présentation
- Rapport d'activités 2007 du Consortium : présentation, tour de table
- Priorités 2008 de la coda : attentes des organisations : tour de table
- Demandes sectorielles de métiers : Secteur de l'électricité ; secteur de la culture

### 12 septembre 08

---

- Dossiers de demande d'agrément de centres de validation : 4
- Demandes sectorielles de métiers (transmises par la Mission Wallonne des secteurs verts asbl) :Secteur parcs et jardins : jardinier implantation ; secteur horticulture : jardinier entretien

### 17 octobre 08

---

- Demandes sectorielles de métiers : l'accueillant-e d'enfants dans un lieu adapté à un accueil à caractère familial
- Note d'orientation 2009 : retour des discussions tripartites par les Cabinets des Ministres de tutelle et présentation de la note de travail, discussion, suivi

### 13 novembre 08 (à TECHNIOS – Jambes)

---

- « Groupe de travail Nostra »

### 10 septembre 08

---

- Présentation de la note d'orientation stratégique restructurée et amendée suite à la réunion du GT du 13 novembre

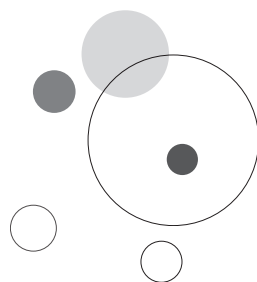
## 6.6 COMPOSITION DE LA CELLULE EXÉCUTIVE AU 1<sup>ER</sup> MARS 2009

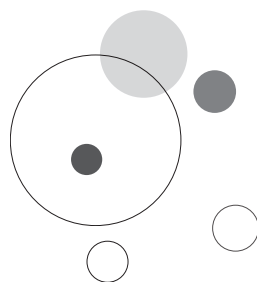
<b>Dirigeant :</b>		
Alain KOCK	02 371 74 44	a.kock@cvdc.be
<b>Experts méthodologiques :</b>		
Danielle COOS	02 371 74 49	d.coos@cvdc.be
Guy DUPONT	02 371 74 48	g.dupont@cvdc.be
Christophe MATTART	02 371 74 47	c.mattart@cvdc.be
Pascale KEMPINAIRE	02 371 74 38	p.kempinaire@cvdc.be
Jehane KRINGS	02 371 74 39	j.krings@cvdc.be
<b>Qualificienne :</b>		
Annick PRICE	02 371 74 43	a.price@cvdc.be
<b>Chargée de communication :</b>		
Angélique TURQUET	02 371 74 45	a.turquet@cvdc.be
<b>Secrétaire-comptable :</b>		
Nicole LEBLICO	02 371 74 40	n.leblicq@cvdc.b
<b>Secrétaire :</b>		
Sophia PSALLAS	02 371 74 41	s.psallas@cvdc.be











Ed. resp. A. Kock, 67 rue de Stalle, 1180 Bxl. | Octobre 2009



Avec le soutien du FSE

Consortium de VALIDATION des COMPÉTENCES  
Rue de Stalle, 67 B-1180 Bruxelles  
tel 02 371 74 40 | fax 02 371 75 91  
[www.validationdescompetences.be](http://www.validationdescompetences.be) • [info@cfdc.be](mailto:info@cfdc.be)

